

CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du 24 juin 2019

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le conseil municipal a été appelé à siéger par l'envoi d'une convocation accompagnée de l'ordre du jour contenant une note de synthèse pour chaque dossier et adressée le 18 juin 2019, soit au moins cinq jours francs avant la séance.

La séance publique est ouverte à 17 h 04 sous la présidence de Mme Appéré, Maire (M. Sémeril est désigné Président de 21 h 17 à 21 h 19). Elle est interrompue de 17 h 08 à 17 h 47, de 20 h 04 à 20 h 38 et est levée à 00 h 15.

PRESENTS : Mme Appéré, Maire (jusqu'à 21 h 17 et à partir de 21 h 19) ; M. Sémeril, Mme Briéro, M. Berroche, Mme Rault, M. Bourcier, Mme Debroise, MM. Hervé, Le Bougeant, Mme Bougeard, M. Careil, Mme Marchandise-Franquet (jusqu'à 20 h 04 et à partir de 20 h 52), M. Chardonnet, Mme Krüger, M Goater, Mme Noisette, M. Lahais, Mme Rousset, adjoints ; MM. Léziart, Le Gargasson, Ech-Chekhchakhi (à partir de 18 h 34), Guillotin, Puil, Mme Eglizeaud, M. Maho-Duhamel, Mmes Marie (à partir de 17 h 13), Robert (de 17 h 43 à 22 h 25), M. Besnard (jusqu'à 20 h 04), Mmes Pellerin (à partir de 20 h 43), Phalippou (jusqu'à 22 h 03), M. Morel, Mme Letourneux, MM. Hamon, Jégou, Mmes Faucheux, Andro (à partir de 18 h 12), Rougier (jusqu'à 22 h 38), Sohier, MM. Nadesan, Theurier, Pommier (à partir de 17 h 30), M. Tual, Mme Salaün, MM. Bongart (à partir de 17 h 54), Pelle (de 17 h 17 à 21 h 43), Le Brun (jusqu'à 20 h 04 et de 21 h 04 à 00 h 08), Cressard, Mme de Villartay (à partir de 17 h 54), M. Plouvier (jusqu'à 22 h 25), Mmes Dhalluin, Bouvet (de 17 h 13 à 00 h 04), M. Guiguen, Mmes David, de Bergevin, conseillers municipaux.

ABSENTS avec procuration de vote : Mme Briand représentée par Mme Bougeard, M. Le Moal représenté par M. Chardonnet, Mme Robert représentée par M. Léziart (jusqu'à 17 h 43 – rapport 169 et à partir de 22 h 25 – rapports 190 à 278), M. Besnard représenté par Mme Briéro (à partir de 20 h 38 – rapports 273 à 278), Mme Pellerin représentée par M. Bongart (de 17 h 54 à 20 h 43 – rapports 170 et 234), Mme Phalippou représentée par M. Hamon (à partir de 22 h 03 – rapports 182 à 278), Mme Condolf-Férec représentée par Mme Andro (à partir de 18 h 12 – rapports 170 à 278), Mme Rougier représentée par M. Theurier (à partir de 22 h 38 – rapports 217 à 278), Mme Daunis représentée par M. Puil, M. Caron représenté par Mme David, Mme Rolandin représentée par Mme de Bergevin, Mme de Villartay représentée par Mme Dhalluin (jusqu'à 17 h 54 – rapport 169), M. Plouvier représenté par M. Le Brun (de 22 h 25 à 00 h 08 – rapports 190 à 262), M. Zougagh représenté par M. Cressard.

ABSENTS sans procuration de vote : Mme Appéré (a quitté la salle de 21 h 17 à 21 h 19 pour le vote du compte administratif – rapports 273 et 274), Mme Marchandise-Franquet (de 20 h 38 à 20 h 52), M Ech-Chekhchakhi (jusqu'à 18 h 34 – rapport 169), Mme Marie (jusqu'à 17 h 13 – rapport 169), Mme Pellerin (jusqu'à 17 h 54 – rapport 169), Mme Condolf-Férec (jusqu'à 18 h 12 – rapport 169), Mme Andro (jusqu'à 18 h 12 – rapport 169), M. Pommier (jusqu'à 17 h 30 – rapport 169), M. Bongart (jusqu'à 17 h 54 – rapport 169), M. Pelle (jusqu'à 17 h 17 – rapport 169 et à partir de 21 h 43 – rapports 263 à 278), M. Plouvier (à partir de 00 h 08 – rapports 264 à 278), Mme Bouvet (jusqu'à 17 h 13 – rapport 169 et à partir de 00 h 04 – rapports 261 à 278), M. Le Brun (de 20 h 38 à 21 h 04 et à partir de 00 h 08 – rapports 264 à 278).

Les rapports ont été présentés dans l'ordre suivant : 169, 170, 234, 273, 274, 263, 171 à 233, 235 à 262, 264 à 272, 275 à 278.

M. Lahais est nommé secrétaire et le compte rendu sommaire de la séance ordinaire du 1^{er} avril 2019 est adopté.

Le conseil municipal :

- 169** **Compte rendu sommaire du 1^{er} avril 2019 – Adoption – Ordre du jour et déroulement de la séance du 24 juin 2019**
- Adopte le Compte rendu sommaire du 1^{er} avril 2019
- 170** **Aménagement et services urbains, environnement – Charte Rennaise de la Démocratie Locale – Interpellation du Conseil Municipal – Collectif d'habitants rennais – Densité et cohérence des quartiers**
- Conformément à la procédure d'interpellation du Conseil Municipal, prévue à la Charte Rennaise de la Démocratie Locale, un collectif d'habitants rennais a interpellé le Conseil municipal sur la question suivante : "Traitions de la problématique de la densité et de la cohérence des quartiers"
- 234** **Aménagement et services urbains, environnement - Quartier Francisco Ferrer/Landry/Poterie – ZAC du Haut-Sancé (ex Châteaugiron-Landry) – Programme des Équipements Publics – Dossier de réalisation – Approbation**
- 1 - Approuve le programme des équipements publics (constitués principalement de voiries et réseaux devant permettre la viabilisation des terrains cédés) de la ZAC du Haut-Sancé
2 – Approuve le dossier de réalisation de la ZAC du Haut-Sancé
- 273** **Finances - Comptes de gestion pour l'exercice 2018**
- Déclare, sous la présidence de M. Sémeril, que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Trésorier Principal Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part
- 274** **Finances - Comptes administratifs pour l'exercice 2018**
- Prononce, sous la présidence de M. Sémeril, l'arrêté du compte administratif principal et des comptes administratifs des budgets annexes de la Ville pour l'exercice 2018 (le vote pour chaque budget a été identique)
* La balance générale du budget principal et de chacun des budgets annexes fait ressortir les résultats suivants en mouvements budgétaires :
- 1 - Budget principal
- | | Dépenses | Recettes | Solde |
|----------------|------------------|------------------|-------------------|
| Fonctionnement | 278 782 149,27 € | 303 290 647,85 € | 24 508 498,58 € |
| Investissement | 115 733 751,74 € | 101 452 170,59 € | - 14 281 581,15 € |
| Total | 394 515 901,01 € | 404 742 818,44 € | 10 226 917,43 € |
- * Les résultats du budget principal sont constatés au compte administratif et sont repris en 2019 à la première décision modificative budgétaire du budget principal
* Les restes à réaliser 2018 constatés à la section d'investissement sont de 16 978 779,16 € en dépenses et 10 538 075,50 € en recettes. Ils sont pris en compte dans l'affectation des résultats par délibération spécifique et sont repris dans le budget de l'exercice 2019 par délibération de décision modificative budgétaire présentée à cette même séance

Unanimité

46 voix pour, 15 voix contre (Groupes Alternance 2020 et Parti de Gauche)

Unanimité moins 13 abstentions (Groupe Alternance 2020)

Unanimité moins 13 abstentions (Groupe Alternance 2020)

II – Budgets annexes

Production énergie photovoltaïque

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Fonctionnement	3 867,18 €	50 252,47 €	46 385,29 €
Investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	3 867,18 €	50 252,47 €	46 385,29 €

ZAC Lorient/St Briec

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Fonctionnement	30 289,96 €	134 712,41 €	104 422,45 €
Investissement	2 037 792,74 €	0,00 €	- 2 037 792,74 €
Total	2 068 082,70 €	134 712,41 €	- 1 933 370,29 €

S'y ajoutent les restes à réaliser pour 11 591,45 € en dépenses d'investissement

ZAC Atalante Villejean

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Fonctionnement	44 033,77 €	180 479,70 €	136 445,93 €
Investissement	59 259,96 €	1 013 203,22 €	953 943,26 €
Total	103 293,73 €	1 193 682,92 €	1 090 389,19 €

ZAC Atalante Champeaux

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Fonctionnement	26 905,35 €	26 908,88 €	3,53 €
Investissement	26 905,35 €	3 452 813,05 €	3 425 907,70 €
Total	53 810,70 €	3 479 721,93 €	3 425 911,23 €

S'y ajoutent les restes à réaliser pour 1 000,00 € en dépenses d'investissement

Service extérieur des pompes funèbres

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Fonctionnement	73 635,82 €	55 581,24 €	-18 054,58 €
Investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	73 635,82 €	55 581,24 €	-18 054,58 €

ZAC Clémenceau

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Fonctionnement	0,00 €	1 827 389,91 €	1 827 389,91 €
Investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	0,00 €	1 827 389,91 €	1 827 389,91 €

ZAC Mac Mahon

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Fonctionnement	381,35 €	233 949,53 €	233 568,18 €
Investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	381,35 €	233 949,53 €	233 568,18 €

ZAC de la Madeleine

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Fonctionnement	2 136 931,84 €	2 136 931,84 €	0,00 €
Investissement	3 433 823,37 €	1 806 953,04 €	-1 626 870,33 €
Total	5 570 755,21 €	3 943 884,88 €	- 1 626 870,33 €

ZAC Général de Gaulle

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Fonctionnement	474,01 €	1 402 650,40 €	1 402 176,39 €
Investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	474,01 €	1 402 650,40 €	1 402 176,39 €

ZAC Plaisance

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Fonctionnement	7 077 522,87 €	7 077 522,87 €	0,00 €
Investissement	8 613 135,25 €	6 795 489,13 €	-1 817 646,12 €
Total	15 690 658,12 €	13 873 012,00 €	-1 817 646,12 €

ZAC Porte de Saint Malo

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Fonctionnement	6 933 391,67 €	6 933 391,67 €	0,00 €
Investissement	13 467 298,90 €	6 533 907,34 €	-6 933 391,56 €
Total	20 400 690,57 €	13 467 299,01 €	-6 933 391,56 €

ZAC Brasserie Saint Hélier

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Fonctionnement	12 422,10 €	465 448,23 €	453 026,13 €
Investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	12 422,10 €	465 448,23 €	453 026,13 €

ZAC Secteur Tauvrais

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Fonctionnement	69 422,96 €	1 952 473,70 €	1 883 050,74 €
Investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	69 422,96 €	1 952 473,70 €	1 883 050,74 €

ZAC Armorique

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Fonctionnement	369 264,04 €	998 445,94 €	629 181,90 €
Investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	369 264,04 €	998 445,94 €	629 181,90 €

ZAC Blosne Est

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Fonctionnement	4 705 971,29 €	4 705 971,29 €	0,00 €
Investissement	5 876 920,22 €	3 134 489,06 €	-2 742 431,16 €
Total	10 582 891,51 €	7 840 460,35 €	-2 742 431,16 €

ZAC Normandie Saumurois

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Fonctionnement	1 058 691,78 €	1 058 691,78 €	0,00 €
Investissement	988 732,92 €	807 873,82 €	-180 859,10 €
Total	2 047 424,70 €	1 866 565,60 €	-180 859,10 €

Lotissement Victor Rault

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Fonctionnement	50 552,34 €	2 627 196,83 €	2 576 644,49 €
Investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	50 552,34 €	2 627 196,83 €	2 576 644,49 €

ZAC Ilot de l'Octroi

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Fonctionnement	1 084 904,29 €	4 493 251,13 €	3 408 346,84 €
Investissement	594 065,46 €	594 065,46 €	0,00 €
Total	1 678 969,75 €	5 087 316,59 €	3 408 346,84 €

ZAC secteur Landry-Chateaugiron

	Dépenses	Recettes	SOLDE
Fonctionnement	94 801,59 €	94 801,59 €	0,00 €
Investissement	105 658,24 €	10 856,83 €	-94 801,41 €
Total	200 459,83 €	105 658,42 €	-94 801,41 €

* Les résultats des budgets annexes sont constatés au compte administratif et repris en 2019 à la première décision modificative budgétaire de chacun des budgets

* Les restes à réaliser sont repris dans le budget de l'exercice 2019 par délibération de décision modificative budgétaire

263 Administration générale – Palais Saint-Georges – Réhabilitation – Programme Unanimité – Enveloppe financière – Procédure avec négociation – Approbation

1 - Approuve le programme relatif à la réhabilitation du Palais Saint-Georges

2 - Approuve l'enveloppe financière prévisionnelle :

Coût global de l'opération : 18 755 000 € TTC (valeur juin 2019), comprenant :

- une enveloppe financière de 12 670 000 € TTC (pour les travaux de réhabilitation du bâtiment,

- 2 090 000€ TTC d'honoraires d'études,

- 900 000 € TTC de travaux de requalification de l'entrée du site et de la cour (déplacement du poste de transformation, aménagement de la place),

- 550 000 € TTC d'équipement mobilier en achat direct par la maîtrise d'ouvrage

- une provision de 2 545 000€ TTC pour la marge de tolérance du marché de maîtrise d'œuvre et pour les aléas de l'opération de réhabilitation

* En contrepartie de ce regroupement de services, dess libérations et reventes de locaux sont envisagées qui vont permettre une recette de 2 900 000 €. La libération de locaux loués permettra aussi une économie d'environ 75 000 € annuels

3 - Décide d'engager la procédure de consultation en vue du choix du maître d'œuvre

4 - Autorise Madame la Maire à signer et à déposer toute demande d'autorisation administrative rendue nécessaire par la réalisation de l'équipement

<p>171</p> <p>172</p>	<p>Enseignement, formation – Extension de l'école maternelle Ile - Approbation du programme</p> <p>Approuve le programme d'extension et de restructuration du bâtiment maternelle du groupe scolaire Ile et son enveloppe financière : Coût prévisionnel des travaux estimé à 883 333 € HT, soit 1 060 000 € TTC (valeur juin 2019), auquel s'ajoutent :</p> <ul style="list-style-type: none">. 20 000 € d'honoraires d'études. 30 000 € de travaux divers et de raccordements concessionnaires. 20 000 € d'équipement et de mobilier. 85 000 € pour la marge de tolérance du maître d'œuvre et les aléas de travaux <p>Soit un coût d'opération de 1 215 000 € TTC</p> <p>Enseignement, formation – Activités éducatives périscolaires - Fonds projets éducatifs de territoire / Commissions Éducation Enfance Jeunesse – Provision projets actions éducatives territoire – Deuxième affectation de crédits 2019</p> <p>Approuve l'attribution de subventions, pour un montant total de 31 852 €, réparti comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none">. 1 180 € à l'Association Espoir et Entraide Scolaire pour S'instruire autrement. 1 000 € à l'Association Rennaise des Centres Sociaux (Centre social de Maurepas) pour Partir en vacances. 1 500 € à l'Association Matières créatives pour les Projets de sorties, de débat et de temps conviviaux. 1 000 € à l'association UFOLEP pour Vill'jensport. 1 800 € à la Maison des Jeunes et de la Culture Maison de Suède pour le Séjour de vacances Trémelin. 2 000 € à l'Association Mosaïque Bretagne Maroc pour l'Atelier découverte du cinéma. 1 079 € à la Maison des Jeunes et de la Culture Maison de Suède pour les Ateliers sérigraphie valorisés lors du Breq in play. 2 500 € à la Maison des Jeunes et de la Culture de Bréquigny pour la Fête du Jeu et de la Parentalité. 3 500 € à l'Association Rennaise des Centres Sociaux (Centre social de Maurepas) pour La Fête du Jeu et de la Parentalité. 3 500 € à la Maison des Jeunes et de la Culture Maison de Suède pour la Coordination Espace Parents Challais Prévert. 1 000 € à l'Association Rennaise des Centres Sociaux (Centre social des champs manceaux) pour La tête dans les étoiles. 915 € à l'Association Terre des Arts pour le Stage découverte musique et arts plastiques. 2 000 € à l'Association Cercle Paul Bert pour Berry Plage animation estivale. 2 000 € à l'Association Maison des Squares Solidarité Interculturelle Citoyenneté pour le séjour Passerelle. 1 900 € à l'Association Maison des Squares Solidarité Interculturelle Citoyenneté pour le séjour Passerelle. 2 690 € à l'Association BUG pour le Cycle de débats et de conférences organisé par le Collectif « être parents aujourd'hui ». 2 288 € à l'Association Rennaise des Centres Sociaux (Centre social de Maurepas) pour la Formation sur l'interculturalité et le transculturel	<p>Unanimité</p> <p>Unanimité, 4 conseillers ne prenant pas part au vote (Mme Rousset, MM. Bourcier, Careil, Maho-Duhamel)</p>
-------------------------------------	---	--

173	Enseignement, formation - Activités éducatives scolaires et périscolaires - Ligue de l'Enseignement, Fédération des Associations Laïques d'Ille-et-Vilaine - Convention – Renouvellement – Modification de la délibération attributive de subventions	Unanimité
	<p>1 - Approuve la modification de la délibération attributive de subventions n° 0062 du 4 février 2019 en ramenant le montant inscrit au titre de 2019 de 127 680 € à 118 600 €, soit un différentiel de 9 080 € qui fera l'objet d'une régularisation par décision modificative ultérieure</p> <p>2 - Approuve les termes de la convention de mission et de mise à disposition de locaux à conclure avec l'association Ligue de l'Enseignement d'Ille-et-Vilaine, pour une durée de six ans et demi à compter du 1er juillet 2019, soit jusqu'au 31 décembre 2025</p> <p>3 - Autorise Madame la Maire à la signer, ainsi que tout avenant ultérieur conforme à l'économie initiale de la convention</p>	
174	Culture - Expression musicale, lyrique et chorégraphique - Conservatoire à Rayonnement Régional - Demande d'agrément par l'État pour la mise en œuvre d'un enseignement préparatoire à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique - Approbation	Unanimité
	<p>1 - Prend acte des dispositions prévues en matière de mise en œuvre d'un enseignement préparatoire à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique</p> <p>2 - Approuve la demande d'agrément du Conservatoire de Rennes qui sera formulée auprès des services de l'État concernant les disciplines Musiques Actuelles Amplifiées et Théâtre</p> <p>3 – Autorise Madame la Maire à signer tout document utile à la demande d'agrément et à sa mise en œuvre.</p>	
175	Culture - Expression musicale, lyrique et chorégraphique - Centre Chorégraphique National de Rennes et de Bretagne - Convention pluriannuelle d'objectifs avec les partenaires publics - Convention financière	Unanimité, 4 conseillers ne prenant pas part au vote (Mmes Robert, de Villartay, MM. Careil, Lahais)
	<p>1 - Approuve les termes de la convention pluriannuelle d'objectifs à conclure avec l'État, la Région Bretagne, le Département d'Ille-et-Vilaine et le Centre Chorégraphique National de Rennes et de Bretagne, pour les années 2019 à 2022</p> <p>2 - Approuve les termes de la convention financière à conclure avec le Centre Chorégraphique National de Rennes et de Bretagne pour les années 2019, 2020, 2021, 2022</p> <p>3 - Autorise Madame la Maire à les signer, ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie initiale du contrat</p>	
176	Culture - Spectacle vivant - Salle Guy Ropartz - Provision salle Guy Ropartz - Troisième affectation de crédits 2019	Unanimité
	<p>Approuve une troisième affectation de crédits pour un montant total de 1 500 € à l'association Les Becs Verseurs pour un accueil à la Maison de quartier de la Bellangerais, du 25 novembre au 7 décembre 2019 (cet évènement s'inscrit dans le cadre de la résidence "Hors les murs" pour le projet "Dans les plis de la Ville »).</p>	

177	Culture – Activités cinématographiques – Association Arvor Cinéma et Culture – Garantie partielle d'emprunts - Aménagement de locaux site Féval – Modification de délibérations antérieures	Unanimité moins 12 abstentions (Groupe Alternance 2020)
	<p>1 - Accorde la garantie à hauteur de 50 % de la Ville à l'Association Arvor Cinéma et Culture pour deux emprunts de 950 000 € chacun à contracter auprès du Crédit Coopératif et du Crédit Mutuel de Bretagne pour financer les travaux d'aménagement intérieur d'un cinéma Art et Essai situé sur Eurorennes</p> <p>2 - Autorise Madame la Maire ou toute autre personne habilitée à signer les conventions de garantie d'emprunt et les contrats de prêts qui seront conclus entre le Crédit Coopératif d'une part et le Crédit Mutuel de Bretagne d'autre part et l'Association Cinéma Art et Culture</p> <p>3 - Approuve les termes de la nouvelle convention de mise à disposition à conclure avec l'association Arvor Cinéma et Culture en substituant intégralement le document à celui qui a été approuvé précédemment</p> <p>4 - Autorise Madame la Maire à signer cette convention ainsi que tout avenant ultérieur conforme à l'économie initiale du contrat</p>	
178	Culture - Cinémas et autres salles de spectacles - Théâtre National de Bretagne - Subvention d'équipement - Convention	Unanimité, 4 conseillers ne prenant pas part au vote (Mmes Robert, de Villartay, MM. Careil, Sémeril)
	<p>1 - Confirme l'attribution d'une subvention d'équipement au TNB, d'un montant de 136 000 €</p> <p>2 - Approuve les termes de la convention financière à conclure avec la SAEML Théâtre National de Bretagne</p> <p>3 - Autorise Madame la Maire à la signer, ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie initiale du contrat</p>	
179	Culture - Conservation et diffusion des patrimoines - Musée des Beaux-Arts - Société des Amis du Musée des Beaux-Arts de Rennes (SAMBA - Rennes) - Convention - Renouveau	Unanimité
	<p>Approuve les termes de la convention à renouveler entre la Ville et la SAMBA - Rennes, pour une durée de 3 ans à compter du 1er juillet 2019</p>	
180	Culture - Conservation et diffusion des patrimoines - Archives - Politique de diffusion et de réutilisation - Conditions générales et tarifs	Unanimité
	<p>1 - Approuve la politique de diffusion et de réutilisation des ressources et images, en particulier la méthodologie visant à encadrer le risque juridique et l'information donnée aux réutilisateurs et usagers des Archives de Rennes</p> <p>2 - Approuve la politique tarifaire proposée (abandon des anciennes licences et limitation de la tarification aux frais techniques)</p>	
181	Culture - Action culturelle - Aide à l'équipement – Provision - Première affectation de crédits 2019	Unanimité
	<p>Approuve une première affectation pour un montant total de 62 590 € aux bénéficiaires désignés ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none">. 33 041 € à la MJC La Paillette pour l'achat de matériel scénique destiné à l'équipement de la salle de spectacles et espaces de répétitions. 11 666 € à l'association Triangle pour l'achat de mobiliers et agencements, matériel scénique, informatique et équipements en électro-ménager	

- . 2 635 € à l'association Maison de la Poésie de Rennes et Région Bretagne pour des travaux de conception et réalisation d'une signalétique et d'une "boîte à livres"
- . 2 575 € à l'association Ay-Roop pour l'acquisition d'un dispositif scénique original
- . 2 357 € à la Compagnie Aïe Aïe Aïe pour l'achat de matériel informatique régie lumière, son et vidéo et bureautique
- . 2 278 € à l'association Bruit de Lire pour l'acquisition de matériel informatique et bureautique
- . 1 938 € à l'association Orchestre d'Harmonie de Rennes (ancienne Harmonie Municipale) pour l'achat de percussion (grosse caisse)
- . 1 514 € à l'association Des Pies Chicaillent pour l'achat de matériel de sonorisation et rangement
- . 1 077 € à la Compagnie Prana pour l'achat de matériel informatique et audiovisuel
- . 1 025 € à l'association Lillico pour l'acquisition de matériel informatique et bureautique
- . 943 € à la Compagnie Mirelaridaine pour l'achat de matériel informatique et scénique
- . 855 € à l'Association W pour l'achat d'équipement informatique, bureautique et régie spectacles
- . 686 € à la Compagnie Engrenage[s] pour l'achat de matériel de sonorisation

182 Culture - Action culturelle - Provision pour actions culturelles - Modification de la délibération attributive de subventions - Quatrième affectation de crédits 2019

Unanimité

Approuve une quatrième affectation de crédits au titre de la "Provision pour actions culturelles" aux bénéficiaires désignés ci-dessous pour un montant total de 162 000 € :

* Dans le domaine des arts pluridisciplinaires

- . 8 000 € aux Ateliers du Vent pour l'organisation du 3^{ème} Forum National des Lieux Intermédiaires et Indépendants les 19 et 20 juin à Rennes
- . 5 000 € à la Compagnie Dana pour l'organisation d'un temps fort à Rennes, du 9 au 14 octobre 2019, à l'occasion de la journée mondiale de la santé mentale autour des coopérations entre santé mentale et projets artistiques et culturels

* Dans le domaine du théâtre et des arts de la piste

- . 3 000 € à l'association ADEC (Maison du Théâtre Amateur) pour la consolidation du poste de médiateur du livre
- . 2 000 € à la compagnie Tra Le Mani pour la création de son spectacle TuttUno,
- . 2 000 € à la compagnie Zusvex pour leur nouveau projet Minimal Circus
- . 3 000 € à la compagnie 2052 pour son adaptation théâtrale et cinématographique du roman de Julia Deck *Viviane Elisabeth Fauville*
- . 2 000 € à la compagnie Felmur pour son adaptation théâtrale *Paul, Louise, Suzy et moi*
- . 3 000 € à la compagnie Des gens comme tout le monde pour la création de leur nouveau spectacle jeune public *...Déjà Maryvonne...*
- . 3 000 € à la compagnie Bazar Sonic pour sa nouvelle création Octave
- . 3 000 € à la compagnie Ocus pour sa nouvelle création Dédale Palace
- . 3 000 € à la compagnie La Mort est dans la boîte pour son nouveau projet *Le Cœur de l'hippocampe*
- . 3 000 € à la compagnie A corps rompu pour son nouveau projet pour M.E.T.A.M.O.R.P.H.O.S.E.S.2.0.

- . 3 000 € au collectif Les Becs verseurs pour le projet de Marina Le Guennec, *Pépé Bernique*
- . 3 500 € à la compagnie Kali&co pour le projet de création *Le Rance n'est pas un fleuve*,
- . 3 000 € au groupe Vertigo pour l'accompagnement de son développement artistique et culturel
- * Dans le domaine de la danse
 - . 6 000 € à l'association Louma pour un Symposium-Rencontres de la jeune création européenne qui aura lieu du 2 au 7 septembre au Garage à Rennes
 - . 3 000 € à la compagnie Flowcus pour Trio, création à trois danseurs hip hop
 - . 2 500 € à la compagnie Dynamina pour la création *Pile ou face*, rencontre entre deux danseurs
 - . 4 000 € à l'association Danse à tous les étages pour le projet de création artistique *Déplace* à destination de jeunes migrants
- * Dans le domaine de la Musique
 - . 4 000 € à l'association La Tête à l'Est pour leur temps fort participatif du 31 octobre au 2 novembre à Villejean et à Beauregard
 - . 3 000 € à la Maîtrise de Bretagne pour accompagner une création croisée en décembre 2019 avec l'OSB à l'occasion des trente ans des deux ensembles musicaux
 - . 1 500 € à l'association Lagencevoid pour le projet de création de parcours sonore à l'occasion des Journées du Patrimoine en septembre 2019
 - . 3 000 € pour l'association Parapente qui accompagne les projets discographiques de la Battue et de Haunted Days
 - . 1 000 € au collectif Tomahawk pour une aide à la vidéo pour le groupe Hop Hop Crew
 - . 3 000 € pour l'association Emane project pour une aide au 1er album et à la vidéo
 - . 2 000 € à l'association Boum Boum Productions pour la création scénique d'Ifa Trio
 - . 1 500 € à l'association Mandchourie pour soutenir le 1^{er} album du groupe Cosmic Concrete
 - . 3 000 € à l'association MicMac pour une aide au disque et à la vidéo du groupe Arhios
 - . 2 000 € à la compagnie Madame Bobage pour la création scénique jeune public *Acorda* de Mariana Caetano et Marcelo Costa
 - . 2 000 € à l'association Electroni[k] pour la création du live électronique A.N.I qui réunira Black Zone Myth Chant, Bear Bones, Lay Low et Don't DJ
 - . 2 000 € à la compagnie LETTRE/ARTOUTAÏ PRODUCTIONS pour la création *Naïko* qui réunit Sam Verlem, Héol Jeffroy et Grégory Bouchet
 - . 1 500 € à l'association Neon Citronade pour accompagner le projet discographique du groupe SBRBS
 - . 3 000 € à l'association Total Scandale pour soutenir le projet vidéo de Malade(s) et le premier album de Cerf Boiteux
 - . 1 500 € à l'association Live it up jam pour le disque *Free to choose* de Sin of groove
 - . 1 500 € à l'association Salicorne production pour accompagner le projet d'EP vidéo du groupe Louisett
 - . 1 500 € à l'association Cosmic Connections pour le disque *Dreamy Journey* de People from the Wind
 - . 3 500 € à l'association Cyncophrenic afin d'accompagner le 1^{er} album *Wasted Lands* et la création vidéo de Dalva
 - . 1 500 € à l'association Natah pour soutenir la création vidéo de Nâtah Big Band

* Dans le domaine des cultures bretonnes

. 10 000 € au Cercle Celtique de Rennes dans le cadre de la structuration du projet associatif global et d'une aide à l'emploi

* Dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel

. 3 500 € à l'association Clair Obscur pour la gestion du matériel de projection cinématographique en plein-air acheté par la Ville dans le cadre du Budget participatif

* Dans le domaine des arts visuels

. 3 000 € à l'association Art2Rennes pour son projet global (actions de démocratisation de l'art contemporain local auprès des Rennais, aide à la professionnalisation des artistes locaux)
. 2 500 € à l'association Foyer Saint-Benoît Labre pour une résidence artistique avec la mise en place d'ateliers pour les résidents et la création d'une œuvre collective de Street-art au sein des locaux du foyer

* Structure têtes de réseaux

. 20 000 € au Centre Chorégraphique National de Bretagne dans le cadre de l'organisation du week-end inaugural. Cette subvention exceptionnelle vise également à accompagner la mise en œuvre et le déploiement du projet porté par le Collectif Faire
. 6 000 € à 3 Hit Combo dans le cadre du festival Stunfest et notamment la mise en place d'animations et d'actions de médiations autour des cultures vidéoludiques sur l'esplanade Charles de Gaulle, du 16 au 19 mai
. 10 000 € à la Fédération Nationale des Associations des Directeurs des Affaires Culturelles des Collectivités Territoriales (FNADAC) dans le cadre de l'organisation des 5^{ème} assises nationales des directrices et directeurs des affaires culturelles qui seront organisées à Rennes les 10 et 11 octobre 2019

183 Culture – Politique mémorielle – Affaire Dreyfus - Commémoration des 120 ans du procès en révision - Dénomination de rue Passage Antoinette Caillot - Provision 120 ans Procès Dreyfus - Affectation des crédits 2019

Unanimité

1 - Approuve la nouvelle dénomination de voie pour rendre hommage à Antoinette Caillot, Directrice du journal dreyfusard "L'Avenir de Rennes (cheminement doux à l'Ouest du square du Pré Perché, d'orientation Nord-Est-Sud-Ouest partant, de la rive Sud de la rue du Pré Perché et aboutissant sur la rive Nord de la rue Thiers) :

. Passage Antoinette Caillot

Directrice du journal dreyfusard

"L'Avenir de Rennes"

(1856 - 1940)

Bilinguisation en Breton :

Tremen Antoinette Caillot

Renerez ar gazetenn drefuzour

"L'Avenir de Rennes"

(1856 - 1940)

2 - Approuve l'attribution des subventions aux associations mentionnées ci-dessous pour un montant de 1 970 € :

. 300 € au Groupe Jules Isaac - Amitiés judéo-chrétiennes de France pour la conférence-lecture "Victor Bash, Dreyfusard rennais" par André Hélard et Serge Saint Eve, vendredi 31 mai 2019

. 170 € à la Société Philatélique de Rennes pour la projection d'un diaporama sur la vie et les œuvres d'Émile Zola et son implication dans l'affaire Dreyfus à la Maison Internationale de Rennes

- . 500 € à l'association Ker Organization pour une conférence à la Maison des Associations sur l'antisémitisme organisée autour de la venue du Grand Rabbín de France
- . 1 000 € à la Ligue de l'Enseignement d'Ille-et-Vilaine pour une exposition et deux conférences-débats intitulées "Victor Basch, dreyfusard rennais" animées par André Hélard et Serge Saint-Eve au Théâtre du Cercle et à La Maison Bleue

184 Sports et jeunesse – Piscines – Convention type relative à la mise à disposition de tout ou partie des piscines municipales à certaines associations

Unanimité

- 1 - Approuve le modèle de convention type qui a pour vocation de définir les règles d'attribution, d'utilisation et de gestion des établissements aquatiques propriété de la Ville. Elle précise les droits et devoirs des associations utilisatrices, les prérogatives des services municipaux compétents ainsi que les responsabilités établies et les sanctions encourues en cas de manquement à certaines obligations
- 2 - Autorise Mme la Maire à signer les conventions à intervenir, selon le modèle présenté, ainsi que toute modification ultérieure visant à de simples précisions ou ajustements

185 Sports et jeunesse – Patinoire municipale "le Blizz" – Convention de Délégation de Service Public - Avenant n° 2 – Grille tarifaire applicable au 1^{er} septembre 2019

**Unanimité,
6 conseillers ne prenant pas part au vote (Mmes Robert, Bougeard, MM. Careil, Sémeril, Hervé, Plouvier)**

- 1 - Approuve les termes de l'avenant n° 2 à la convention de délégation de service 2018-2025 concernant l'évolution de la grille tarifaire suivante :

Tarifs T.T.C.	Janv à Août 2018	Sept 2018 à Sept 2019	Sept 2019 à Sept 2020	Sept 2019 à Sept 2020 %
ENTREES SANS LOCATION DE PATINS				
Tarif plein	5,50 €	5,60 €	5,70 €	2%
Moins de 16 ans / Etudiant	4,40 €	4,50 €	4,60 €	2%
Famille nombreuse, STARMercredi, carte Cezam	3,40 €	3,50 €	3,60 €	3%
Pass 10 entrées sans patins Rennais	40,00 €	41,00 €	42,00 €	2%
Pass 10 entrées sans patins Non Rennais	40,00 €	45,10 €	46,00 €	2%
Pass 20 entrées sans patins Rennais			67,20 €	
Pass 20 entrées sans patins Non Rennais			73,60 €	
Pass été 12 entrées sans patins Rennais	41,40 €	42,60 €	42,80 €	0%
Pass été 12 entrées sans patins Non Rennais	41,40 €	46,90 €	47,00 €	0%
Tarif adulte adhérents clubs de sports de glace Rennais	3,90 €	4,00 €	4,00 €	0%
Tarif -16 ans adhérents clubs de sports de glace Rennais	3,20 €	3,30 €	3,30 €	0%
Location de patins	3,00 €	3,10 €	3,10 €	0%
ENTREES AVEC LOCATION DE PATINS				
Jeudi soir: Etudiant et - de 16 ans	5,20 €	5,30 €	5,40 €	2%
Enfant - de 5 ans: entrée + patins	3,30 €	3,40 €	3,40 €	0%
Promotion exceptionnelle sur animation à thème	5,00 €	5,20 €	5,20 €	0%
Séance découverte avec patins - Jeudi midi	4,10 €	4,20 €	4,20 €	0%
Entrée groupe				
Plus de 20 personnes / relais, foyer, asso en soirée	6,30 €	6,40 €	6,40 €	0%
Groupes avec patins (mer/jeu soir)	5,20 €	5,30 €	5,30 €	0%
Centre de Loisirs Rennais	4,90 €	5,00 €	5,00 €	0%
Centre de Loisirs Non Rennais	4,90 €	5,50 €	5,50 €	0%
Centre de Loisirs Rennais matin d'été (tarif réduit)	3,70 €	3,80 €	3,80 €	0%
Centre de loisirs Non Rennais matin d'été (tarif réduit)	3,70 €	4,20 €	4,20 €	0%
Carnets d'entrées				
Carnet 50 Tickets CE / Amicale	315,00 €	320,00 €	320,00 €	0%

Carnet 50 Tickets Relais / Maison de quartier / Foyer / Asso	240,00 €	245,00 €	250,00 €	2%
Carnet 20 entrées avec patins	126,00 €			
Pass 20 entrées avec patins Rennais		121,60 €	110,00 €	-10%
Pass 20 entrées avec patins Non Rennais		127,80 €	128,00 €	0%
Pass 10 entrées avec patins Rennais	63,00 €	64,00 €	64,00 €	0%
Pass 10 entrées avec patins Non Rennais	63,00 €	71,00 €	72,00 €	1%
Pass été 12 entrées avec patins Rennais	56,40 €	58,80 €	57,60 €	-2%
Pass été 12 entrées avec patins Non Rennais	56,40 €	64,70 €	64,80 €	0%
Pass famille (promotion spéciale fin d'année)	23,00 €	24,00 €	25,00 €	4%
Carte SORTIR !				
Part Bénéficiaire	3,00 €	3,20 €	3,20 €	0%
Part DSP	2,40 €	2,75 €	2,80 €	2%
Part APRAS	3,10 €	2,75 €	2,80 €	2%
ENTREES AUTRES				
Parent accompagnant avec boisson chaude	2,20 €	2,30 €	2,30 €	0%
Anniversaire "Bien + qu'un anniv" (tarif par enfant)	12,00 €	13,00 €	14,00 €	8%
Anniversaire "L'anniv en toute liberté" (tarif par enfant)	10,00 €	11,00 €	11,50 €	5%
ENTREES SCOLAIRES (Prix par élève)				
Cycle de 5 séances d'1h	2,30 €	2,30 €	2,30 €	0%
Séance découverte d'1h	3,10 €	3,10 €	3,10 €	0%
Cycle de 2h, ctre formation, INSA, Séance découverte d'1,5h	4,60 €	4,60 €	4,60 €	0%
Entrée groupe sur temps scolaire (EPHAD, handi)	3,30 €	3,30 €	3,30 €	0%
1h de professeur	39,00 €	41,00 €	42,00 €	2%
1h d'animateur	36,00 €	37,00 €	38,00 €	3%
STAGES ENFANTS VACANCES SCOLAIRES				
3 matinées tarif plein	37,00 €	38,00 €	39,00 €	3%
3 matinées tarif famille nombreuse et collectivité	34,00 €	35,00 €	36,00 €	3%
4 matinées tarif plein	47,00 €	48,00 €	49,00 €	2%
4 matinées tarif famille nombreuse et collectivité	43,00 €	44,00 €	45,00 €	2%
HEURE DE GLACE				
Heure pleine piste sportive (clubs locaux)	12,00 €	14,00 €	14,00 €	0%
Heure pleine piste ludique (clubs locaux)	5,50 €	6,50 €	6,50 €	0%
Heure creuse piste sportive (clubs locaux)	5,50 €	6,50 €	6,50 €	0%
Heure creuse piste ludique (clubs locaux)	1,00 €	1,50 €	1,50 €	0%
Heure de glace autres associations	105,00 €	110,00 €	110,00 €	0%
Heure de glace (10 heures mini)	70,00 €	75,00 €	75,00 €	0%
Heure de glace CE, entreprises, divers	120,00 €	130,00 €	130,00 €	0%
KARTING PUBLIC				
Karting public (course individuelle)	14,00 €	14,30 €	14,50 €	1%
Karting public (la seconde course)	10,00 €	10,20 €	10,20 €	0%
Karting public (privatisation 1h soit 36 courses)	540,00 €	590,00 €	590,00 €	0%
Kart Kdo (2X2 courses + 2 boissons) +patinage	50,00 €	59,00 €	59,00 €	0%
DIVERS TARIFS				
Casque	1,00 €	1,00 €	1,00 €	0%
Forfait atelier	5,00 €	5,50 €	5,50 €	0%
Forfait atelier club	3,00 €	3,30 €	3,30 €	0%
Affutage	5,30 €	5,80 €	5,80 €	0%
Affutage club	3,60 €	3,90 €	3,90 €	0%
Casier (prêt d'un cadenas ou clé)	1,00 €	1,00 €	1,00 €	0%
Surfaçage	55,00 €	60,00 €	60,00 €	0%
LOCATIONS				
Salle de réunion (3 heures)	52,00 €	58,00 €	58,00 €	0%
LES GRATUITES				
Luge				
TAM TAM : 2 invitations offertes				
Nouveaux arrivants : 2 invitations offertes				
PASS TIME: 1 achetée, 1 offerte				
Cours pour enseignant des écoles (5 séances)				
Accompagnant groupe				
Anniv'Blizz (promotion un samedi soir par				

	mois)	
	<p>* Le délégataire propose deux modifications notables à sa grille :</p> <ul style="list-style-type: none">. l'ajout de 2 pass de 20 entrées supplémentaires, afin de mieux fidéliser certains usagers (Rennais/non Rennais) venant à la patinoire très régulièrement et ayant leur propre matériel (patins). une baisse de 10 % sur le tarif actuel du pass de 20 entrées avec patins pour les habitants de Rennes <p>2 - Autorise Mme la Maire à signer l'avenant n° 2 et tout acte s'y rapportant</p>	
186	Sports et jeunesse - Manifestations équestres - Provision - Affectation des crédits 2019	Unanimité
	<p>Approuve l'attribution des subventions aux associations ci-dessous pour un montant total de 27 825 € :</p> <ul style="list-style-type: none">. Pôle sportif<ul style="list-style-type: none">- 9 500 € à l'Association du Concours Hippique de Rennes pour le Concours de Saut d'Obstacles (pros et amateurs)- 3 500 € à la Fédération des Courses de Poneys de l'Ouest pour l'organisation de courses de trot, galop et d'obstacle. Pôle animation<ul style="list-style-type: none">- 3 000 € à l'association Ânes de Bretagne pour les animations asines- 2 150 € pour le Comité Départemental d'Équitation pour les démonstrations équestres, et les animations pour enfants. Pôle loisir<ul style="list-style-type: none">- 3 500 € à l'Association À Cheval en Ille-et-Vilaine (AACIV) pour les démonstrations d'équitation, de présentation de races et de complicité avec le cheval. Pôle élevage<ul style="list-style-type: none">- 4 025 € à la Fédération Bretonne des Éleveurs et Utilisateurs de Poneys pour l'organisation de finales régionales de poneys de race. Pôle traction animale<ul style="list-style-type: none">- 2 150 € à l'association Faire à Cheval pour la présentation de races de chevaux de trait, de matériel attelé en situation et d'ateliers d'animation	
187	Sports et jeunesse - Animation sportive - Provision aide aux clubs et animations - Modification d'une délibération antérieure	58 voix pour, 2 voix contre (Groupe Parti de Gauche)
	<p>Approuve la modification de la délibération n° 0091 du 1^{er} avril 2019 : une erreur d'écriture a été identifiée sur les lignes de l'AS du Golf de Rennes et de l'ASCL Jeanne. Le montant des acomptes avait été inversé dans le tableau de la délibération</p>	
188	Sports et jeunesse – Animation sportive - Provision pour manifestations sportives - Deuxième affectation de crédits 2019	Unanimité
	<p>Accorde les subventions aux bénéficiaires désignés pour un montant total de 13 400 €, comme indiqué ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none">. 1 000 € à l'Espérance de Rennes Football Club pour l'organisation d'un tournoi de football U10 sur la Plaine de Jeux de Bréquigny le 23 février dernier	

- . 900 € à la Compagnie des Archers de Rennes pour l'organisation de 9 journées de compétition nationale de tir à l'arc olympique entre mars et juillet 2019 au pas de tir des Gayeulles
- . 400 € à l'AS des Cheminots Rennais Boxe Thaïlandaise suite à l'organisation du Challenge Nāi Khanom Tom, le 27 avril 2019 au gymnase Louis Volclair
- . 1 000 € au Club des Sports de Glace de Rennes qui a organisé, les 30 avril et 1^{er} mai derniers, la "Coupe du 1er mai"
- . 1 000 € au Comité de quartier du Blosne, pour l'organisation des Foulées Vertes du Blosne le 31 mai 2019
- . 1 500 € à l'Union Rennes Basket suite à l'organisation, le 5 juin dernier, d'une manifestation sur la Place du Parlement de Bretagne visant à promouvoir le basket sur la Ville de Rennes et ainsi faire découvrir ce sport aux jeunes Rennais. Diverses animations ont aussi été organisées autour du basket comme des danses de hip-hop, un atelier street art, un concert avec un rappeur rennais, du dunk et des drones
- . 2 500 € au Cercle Paul Bert Bréquigny Football pour son tournoi interrégional de football U11-U13 regroupant 64 équipes qui s'est déroulé le 8 juin sur la Plaine de Jeux de Bréquigny
- . 2 500 € au REC Rugby pour l'organisation de la manifestation du Celtic Sevens qui s'est déroulée du 7 au 9 juin 2019 au sein du Stade Alain Crubillé
- . 300 € au REC Aviron qui fête les 20 ans de son association le 15 juin 2019
- . 1 800 € à l'Avenir de Rennes qui a organisé le 22 juin 2019, la célébration du centenaire de l'association et l'annonce de la démolition du gymnase Papu
- . 500 € à l'Athlétic Club de Rennes pour son tournoi de football le 23 juin 2019 au Complexe Paul Lafargue

189 Sports et jeunesse – Action en faveur de l'enfance – Provision organisation Fête du Jeu dans les quartiers – Affectation des crédits 2019

Approuve l'affectation de crédits au titre de l'année 2019 pour un montant total de 4 300 € au profit des bénéficiaires désignés ci-dessous :

- . 1 900 € au profit de l'Association Rennaise des Centres Sociaux (ARCS), afin de soutenir le centre social Carrefour 18 pour l'organisation, 3 avril 2019, dans le quartier du Blosne, d'un après-midi festif pour les enfants et les habitants autour du thème du carnaval, réunissant des associations et des centres de loisirs municipaux du quartier
- . 2 400 € au profit de l'association Maison de quartier La Touche, pour l'organisation, le 25 mai 2019, sur le mail François Mitterrand, d'un évènement qui s'inscrit dans le cadre de la fête nationale du jeu

190 Sports et jeunesse - Action socio-éducative – Animation dans les quartiers – Équipement de quartier "Le Jeu de Paume" – Provision Jeu de Paume - Convention pluriannuelle d'objectifs avec l'APRAS - Affectation des crédits 2019

- 1 - Prend acte de l'ouverture d'un nouvel équipement de quartier
- 2 - Approuve les termes de la convention pluriannuelle d'objectifs à conclure avec l'APRAS
- 3 - Approuve l'attribution d'une subvention de 30 000 € à l'APRAS au titre de la provision Jeu de Paume 2019

**Unanimité,
4 conseillers ne
prenant pas part au
vote (Mme Rousset,
MM. Bourcier, Careil,
Maho-Duhamel)**

**Unanimité,
6 conseillers ne
prenant pas part au
vote (Mmes Briand,
Rousset, Letourneux,
Rolandin,
MM. Bourcier, Lahais)**

4 - Autorise Madame la Maire à signer la convention précitée, ainsi que tout avenant ultérieur éventuel à ces conventions conforme à l'économie initiale du contrat

191 Sports et jeunesse - Action socio-éducative - Subventions d'équipement aux associations socio-éducatives – Deuxième affectation de crédits 2019 - Convention financière avec l'APRAS pour "Le Jeu de Paume"

- 1 - Approuve une deuxième affectation de crédits pour un montant total de 37 479 € aux bénéficiaires désignés ci-dessous :
 - . 12 979 € à l'APRAS pour l'acquisition du premier équipement de la structure de quartier, le Jeu de Paume
 - . 6 000 € à la Tour d'Auvergne pour l'acquisition de logiciels de gestion
 - . 3 774 € à la MJC de Bréquigny pour l'acquisition de trois ordinateurs
 - . 2 000 € à la Maison de Quartier Francisco Ferrer pour l'acquisition d'une auto-laveuse
 - . 1 446 € au Grand Cordel MJC du pour l'acquisition d'une auto-laveuse
 - . 1 500 € à l'association Par Tout Artiste pour l'acquisition de deux PC portables et d'un disque dur externe
 - . 300 € à l'APRAS pour l'acquisition d'un réfrigérateur-congélateur pour l'EPI des Longschamps
 - . 270 € à l'APRAS pour l'acquisition d'une batterie de cuisine pour le Pôle Associatif de la Marbaudais
 - . 6 000 € à la Maison de Quartier Nord Saint Martin pour l'acquisition de praticables
 - . 1 440 € à l'Antipode MJC Rennes pour l'acquisition d'une tour d'échafaudage
 - . 1 770 € à la MJC Maison de Suède pour l'acquisition d'un photocopieur et de deux ordinateurs pour le Manoir des Chalais
- 2 - Approuve les termes de la convention financière à intervenir avec l'APRAS, pour le financement de l'équipement des locaux et des dépenses de matériel destinées au Jeu de Paume
- 3 - Autorise Madame la Maire à signer la convention financière, ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie initiale du contrat

192 Famille – Établissement d'accueil de la petite enfance – Crèche "Jeu de Paume - Association Parenbougé – Conventions – Subventions d'équipement et de fonctionnement – Modification de la délibération attributive de subventions

- 1 - Approuve les termes de la convention de fonctionnement à conclure avec l'Association Parenbougé
- 2 - Approuve l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 45 000 € à l'association Parenbougé
- 3 - Approuve l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 130 000 € à l'association Parenbougé et prend acte de la modification de la délibération attributive de subventions en résultant
- 4 - Approuve les termes de la convention financière à intervenir avec l'association Parenbougé, pour le financement de l'équipement des locaux et des dépenses de mobilier et de matériel destinés à la crèche
- 5 - Autorise Madame la Maire à signer les conventions précitées, ainsi que tout avenant ultérieur éventuel à ces conventions conforme à l'économie initiale du contrat

**Unanimité,
6 conseillers ne
prenant pas part au
vote (Mmes Briand,
Rousset, Letourneux,
Rolandin,
MM. Bourcier, Lahais)**

Unanimité

193	Sports et jeunesse - Action socio-éducative - Pôles multimédia de quartier - Provision multimédia - Deuxième affectation de crédits 2019 Approuve une deuxième affectation de crédits au titre de l'année 2019 aux associations suivantes pour un montant total de 2 827 € : . 1 827 € à la Maison de quartier La Touche pour un atelier de fabrication de drone intergénérationnel et l'organisation d'une démonstration auprès des habitants . 1 000 € au Grand Cordel MJC pour un projet Cinéma mis en œuvre sur la saison 2018/2019 en direction des 15/25 ans	Unanimité
194	Sports et jeunesse - Action socio-éducative - Association Mouvement Associatif Rennais (MAR) - Convention de partenariat et de mise à disposition de locaux - Renouvellement 1 - Approuve les termes de la convention pluriannuelle de partenariat et de mise à disposition de locaux à conclure avec l'association MAR 2 - Autorise Madame la Maire à la signer, ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie initiale de la convention	Unanimité
195	Sports et jeunesse – Rennes Pôle Association – Attribution d'une subvention de fonctionnement 2019 Approuve l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Rennes Pôle Association pour un montant de 30 000 €	Unanimité
196	Sports et jeunesse - Action socio-éducative - Provision aide à la vie associative – Troisième affectation de crédits 2019 1 - Approuve le montant des subventions allouées aux associations concernées au titre du fonctionnement pour un montant total de 367 269 € 2 - Approuve l'affectation des fonds projets aux associations suivantes pour un montant total de 10 000 € : . 500 € à l'Association Bretagne ID Large pour son édition 2019 de TedXRennes qui s'est tenue le 4 mai dernier au Liberté . 1 000 € à l'association Courts en Betton pour le second Before du Festival du film de l'Ouest qui a eu lieu le 24 mai dernier à la ferme du Quincé. . 1 500 € à la Confédération Syndicale des Familles pour son action "Mémoires de quartiers" . 1 000 € à la Fédération des Troupes de Théâtre Amateur de l'Agglomération Rennaise (FETTAAR) pour la seconde édition de "Théâtre ici et là" qui a proposé entre avril et juin 2019 vingt pièces de théâtre amateur dans plusieurs quartiers de la ville . 2 000 € à Histoires Ordinaires qui propose une formation journalistique à un groupe d'habitants de Villejean . 1 500 € à l'association Jongle et rit pour l'organisation du 23 au 28 juillet 2019 de son festival "Bigoud'n' jingle" . 2 000 € à l'association Manual Focus pour l'édition 2019 de Court Roulette qui se tiendra du 25 septembre au 2 octobre . 500 € à l'association Synzhoï pour son festival éponyme les 28 et 29 juin prochains	Unanimité, 1 conseiller ne prenant pas part au vote (M. Ech-Chekhchakhi)

197 Sports et jeunesse – Action socio-éducative – Provision loisirs d'été pour les jeunes – Affectation des crédits 2019

Unanimité

- 1 - Valide la programmation du dispositif Loisirs Vacances Jeunes 2019 proposée par les équipements de quartier et associations rennais
- 2 - Approuve le versement des subventions aux associations désignées ci-dessous pour un montant total de 98 000 € :
 - * SECTEUR CENTRE / 4 500 €
 - . 2 500 € à La Tour d'Auvergne qui propose à 120 jeunes sur 29 jours pendant l'été un éventail d'activités à dominante sportive à travers des stages sportifs et de pratiques artistiques, une sortie hebdomadaire, deux séjours. L'association poursuit son partenariat avec le Phakt autour de l'organisation d'un stage artistique. Un accueil et des animations au stade Salengro seront proposés pour une trentaine de jeunes en juillet et en août
 - . 2 000 € au Cercle Paul Bert - Section Centre qui propose à 48 jeunes sur 30 jours de nombreuses activités à dominante sportive à travers quatre stages, des sorties à la journée, des soirées thématiques et deux séjours d'activités nautiques
 - * SECTEUR OUEST / 10 800 €
 - . 7 000 € à l'association Antipode MJC Rennes pour sa proposition de loisirs sur 35 jours à destination de 120 jeunes
 - . 1 800 € au Cercle Paul Bert - Section Cleunay pour une ouverture pendant 18 jours en juillet à destination de 55 jeunes avec des propositions d'activités sportives, culturelles et socio-éducatives, de projets thématiques autour de la sensibilisation au développement durable et de la découverte de la culture asiatique ainsi que l'organisation d'un mini-camp avec un trajet Rennes - Trémelin à vélo
 - . 2 000 € au Cercle Paul Bert - Section Nord-Ouest pour le développement de son projet de loisirs sur 20 jours pour 50 jeunes avec une programmation spécifique 10-12 ans et 13-17 ans
 - * SECTEUR NORD OUEST / 18 200 €
 - . 3 000 € au Cercle Paul Bert - Section Villejean qui propose sur 30 jours un panel d'activités pour 160 jeunes avec une programmation spécifique 10-12 ans et plus de 13 ans
 - . 2 000 € au Cercle Paul Bert – pour son projet Berry Plage pendant 21 jours qui accueille près d'un millier de jeunes au travers d'activités à dominante sportive en après-midi et en soirée
 - . 8 000 € à l'association Rencontre et Culture qui propose un accueil pendant l'été sur deux sites (Maison de Quartier Villejean et Maison Verte en continue) pour 180 jeunes avec une programmation spécifique 11-14 ans et 14-17 ans
 - . 4 000 € à l'association 3 Regards / Léo-Lagrange qui propose à 180 jeunes pendant 30 jours avec une programmation spécifique 10-12 ans et 13-17 ans
 - . 1 200 € à la Maison de Quartier Nord Saint Martin pour la mise en place de son projet de loisirs sur 20 jours pour 45 jeunes avec une programmation spécifique 10-12 ans et 13-17 ans
 - * SECTEUR NORD EST / 26 500 €
 - . 4 000 € au Cercle Paul Bert - Section Gayeulles qui propose sur 34 jours à plus de 160 jeunes diverses propositions à travers des activités socioculturelles et sportives, trois sorties hebdomadaires et un stage par mois, des projets thématiques (sensibilisation à la nutrition et construction de mobilier), des soirées culturelles, trois mini-camps et un accompagnement de départ autonome pour un groupe de jeunes filles
 - . 9 000 € à la Maison de Quartier de La Bellangerais répartis comme suit :

- 4 000 € pour un projet destiné à l'accueil de 120 jeunes âgés de 10-13 ans durant 32 jours, salle Armorique
- 5 000 € pour un projet destiné à l'accueil de 95 jeunes âgés de 14-17 ans durant 28 jours au sein de la Maison de Quartier
- . 2 000 € au Cercle Paul Bert - Section Longs-Champs qui propose sur 19 jours à 50 jeunes
- . 3 500 € à La MJC Grand Cordel qui propose 30 jours d'ouverture estivale à destination de 150 jeunes : un accueil informel, des activités culturelles et sportives, des stages (création numérique et de Parkour), des projets thématiques et deux mini séjours
- . 4 000 € au GRPAS qui propose sur 53 jours en continu à 110 jeunes diverses animations leur permettant de mieux connaître leur ville à travers des rencontres sur l'espace public, des participations bénévoles à des événements locaux, l'organisation d'activités sportives, des sorties à la journée, un mini camp itinérant et deux séjours dont l'un en partenariat avec le Groupe de Pédagogie d'Action Sociale Polonais
- . 4 000 € à l'ASCL Jeanne d'Arc qui propose sur 35 jours à 170 jeunes : un accueil informel, des activités sportives sous forme de stages, des sorties à la journée, la participation à différents événements locaux et l'organisation de deux séjours. Des activités conjointes avec le secteur CAP ADOS de l'association Loisirs Pluriel seront également programmées
- * SECTEUR SUD OUEST / 16 000 €
- . 8 500 € à la MJC Maison de Suède qui propose sur 38 jours à 140 jeunes avec une programmation spécifique 10-13 ans, 14-17 ans et 18-25 ans : un accueil informel, de nombreuses activités sportives, culturelles et manuelles avec un fil rouge autour des activités numériques, un grand jeu et des sorties hebdomadaires thématiques, des stages, un accompagnement de départs autonomes ainsi que des événements (MJC Nights hebdomadaires), des temps avec les familles. Six séjours seront également programmés
- . 4 000 € à la MJC Bréquigny pour ses activités estivales destinées à 65 jeunes
- . 2 500 € à l'association Par Tout Artiste qui propose sur 30 jours à 32 jeunes de découvrir les arts plastiques à travers des temps de pratique libre via des ateliers sur site, des stages, une à deux sorties culturelles
- . 1 000 € à l'association Loisirs Pluriels – Projet CAP ADOS qui propose pour 20 jeunes sur 21 jours un accueil structuré autour d'activités au sein de la structure et en extérieur, des sorties à la journée et la participation à des journées sportives en partenariat avec l'association Jeanne d'Arc
- * SECTEUR SUD EST / 18 500 €
- . 5 500 € au Cercle Paul Bert - Section Le Blosne pour sa proposition de loisirs destinée à 130 jeunes durant 25 jours
- . 4 000 € à l'association Le Crabe Rouge qui propose une ouverture tout l'été à 60 jeunes via une programmation d'activités identifiées selon les jours de la semaine
- . 7 500 € au Cercle Paul Bert - Section Rapatel Poterie pour une proposition sur 34 jours à destination de 300 jeunes
- . 1 500 € au Centre Éducation Citoyenne et Loisirs de la Police Nationale qui propose une ouverture tout l'été à 49 jeunes avec différentes propositions de loisir
- * EN TRANSVERSAL / 3 500 €
- . 3 500 € pour le Cercle Paul Bert - Section Bréquigny qui met en place sur 30 jours à destination de 250 jeunes issus de tout le territoire rennais

198	<p>Sports et jeunesse - Action socio-éducative – Provision jeunes en projets – Deuxième affectation de crédits 2019</p> <p>Approuve une deuxième affectation de crédits au titre de l'année 2019 pour un montant de 10 100 € aux organismes désignés ci-dessous</p> <ul style="list-style-type: none">. 3 000 € au Grand Cordel MJC pour l'organisation de «Capharnaüm», festival de danse, théâtre, musique et cinéma qui s'est déroulé du 9 au 11 mai 2019.. 400 € à l'association Comité de Quartier de la Binquenaïs qui propose pendant l'été l'organisation, d'un stage sportif d'une semaine à destination d'un groupe de 24 jeunes âgés de 9 à 14 ans. 1 000 € à L'UFOLEP qui organise la Caravane du Sport. 1 200 € au Cercle Paul Bert qui propose, pendant l'été, un séjour Voile inter sections de 5 jours pour 44 jeunes. 500 € à La Maison des Squares pour l'organisation d'un stage d'auto-réparation de vélo à destination de 40 jeunes, pendant 5 après-midi du 19 au 23 août. 2 000 € à l'association Jet d'Encre pour l'organisation des Rencontres Régionales des Journalistes jeunes (R2J2), à destination des jeunes bretons de 11 à 25 ans. 2 000 € à l'association MJC de Suède pour l'organisation du projet " Jeunesse citoyenne et citoyen de la Jeunesse" qui se décline en trois actions distinctes: une action autour de la citoyenneté des jeunes, une seconde autour de l'insertion professionnelle et une troisième portant sur la valorisation des pratiques artistiques et culturelles des jeunes.	Unanimité
199	<p>Sports et jeunesse - Action socio-éducative – Association "Le 4 BIS Information jeunesse – La Place des possibles" - Provision information jeunesse – Deuxième affectation de crédits 2019</p> <p>Approuve l'attribution d'une subvention de 200 000 € à l'association Le 4 BIS Information jeunesse – La Place des Possibles, conformément à l'article 25 de la convention, afin de lui permettre de développer ses actions jusqu'à la fin de l'année 2019 et de mettre en œuvre ses missions</p>	Unanimité
200	<p>Sports et jeunesse - Action socio-éducative - Autres actions en faveur des jeunes - Provision pour projets étudiants – Troisième affectation de crédits 2019</p> <p>Approuve une troisième affectation de crédits au titre de l'année 2019 pour un montant total de 4 900 € et le versement des subventions aux associations désignées ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none">. 2 000 € à l'association Pascal Centrale Supélec Rennes, pour l'organisation du Supelec Spring Fest, qui s'est tenu le 18 mai 2019. 2 500 € à l'association 21ème ciel pour l'organisation du festival Océan 2091 sur l'Île Moulin du Comte du 1er au 7 juillet 2019. 400 € à l'association Génépi pour l'organisation du Printemps des Prisons qui s'est déroulé du 27 mars au 18 mai 2019 dans différents lieux à Rennes	Unanimité
201	<p>Sports et jeunesse – Action socio-éducative – Autres actions en faveur des jeunes – Provision engagement citoyen – Deuxième affectation de crédits 2019</p> <p>Approuve une deuxième affectation de crédits au titre de l'année 2019, pour un montant total de 8 600 € et le versement des subventions aux associations désignées ci-dessous :</p>	Unanimité

- . 8 000 € à l'association Réso Solidaire pour la prise en charge de deux CJS en juillet et août 2019, soit 4 000 € pour la CJS Nord et 4 000 € pour la CJS Sud correspondant chacune à l'accompagnement de 15 jeunes durant les deux mois d'été
- . 225 € à la MJC Maison de Suède pour l'accompagnement de 3 jeunes durant 5 jours de chantier du 8 avril au 12 avril 2019, réalisé à la Maison de Quartier Francisco Ferrer
- . 375 € à l'association Breizh Insertion Sport pour l'accompagnement de 5 jeunes, pour 5 jours de chantier du 15 avril au 19 avril 2019, réalisé à la Maison de Quartier Francisco Ferrer

202 Sports et jeunesse - Action socio-éducative – Provision pour animation socio-éducative – Deuxième affectation de crédits 2019

Unanimité

Approuve l'attribution de subventions d'un montant total de 2 690 € aux associations désignées ci-après :

- . 1 700 € Rennes Pôle Association pour son programme d'animations de mai à juin 2019 sur les secteurs Vertugadin et Baud-Chardonnet
- . 600 € pour le Grand Cordel MJC pour la Fête de quartier organisée dans l'équipement et dans le jardin de la MJC
- . 390 € à l'ASCL Jeanne d'Arc pour une action d'animation en direction des jeunes lors des vacances scolaires de printemps 2019

203 Sports et jeunesse - Action socio-éducative – Loisirs alternatifs pour les jeunes adultes – Provision manifestation ND4J – Troisième affectation de crédits 2019

Unanimité

Approuve une troisième affectation de crédits au titre de l'année 2019, pour un montant total de 16 872 € et le versement des subventions aux associations désignées ci-dessous :

- . 6 200 € pour l'association Unis-Cités, qui a organisé une ND4J Découverte aux Anciennes Cartoucheries de Rennes le 16 mai 2019
- . 7 480 € à l'association 4 Bis Information Jeunesse - La Place des possibles, pour l'organisation d'une Nuit des Lycéens - DAZIBAO qui s'est déroulée le 7 juin 2019
- . 3 192 € à l'association 3 Regards – Léo Lagrange qui accompagne l'organisation soirée prévue le 28 juin 2019 au Cadran par des jeunes des quartiers Villejean et Beauregard

204 Interventions sociales et santé – Actions de prévention sanitaire – Provision pour diverses actions liées à la santé, l'hygiène et la prévention des risques sanitaires – Première affectation de crédits 2019

Unanimité

Approuve l'attribution de subventions pour un montant total de 17 500 € réparti comme suit :

- . 4 000 € à l'association Air Breizh dans le cadre de son partenariat pour le projet ambassad'air
- . 5 000 € au Réseau Louis Guilloux pour l'accompagnement psycho-social des personnes migrantes en situation de précarité
- . 4 000 € à l'association d'animation et de gestion du centre culturel des Longs Prés pour continuer à financer des projets santé sur le quartier de Maurepas
- . 1 500 € à l'association l'Autre Regard en soutien à un projet culturel (enregistrement d'un CD) à destination d'un public adulte en situation de handicap psychique

	<ul style="list-style-type: none">. 2 500 € à la compagnie Dana pour l'organisation d'un temps fort à Rennes, du 9 au 14 octobre, à l'occasion de la journée mondiale de la santé mentale. 500 € à l'association Solidarité et Partage des Savoirs Faire pour ses actions d'information et de sensibilisation au cancer dans le cadre de quatre manifestations sur différents lieux de la Ville, entre février et mai	
205	Interventions sociales et santé – Association Recherche Psychanalyse Et Lien Social (ARPELS) – Convention – Renouvellement 1 - Approuve les termes de la convention à conclure avec l'Association Recherche Psychanalyse Et Lien Social, pour une période de 4 ans, soit du 1er juin 2019 au 31 mai 2023 2 - Autorise Madame la Maire à la signer, ainsi que tout avenant ultérieur conforme à l'économie initiale du contrat	Unanimité
206	Interventions sociales et santé – Stratégie Européenne des Villes-Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé (Consensus de Copenhague) - Stratégie Française des Villes-Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé – Approbation 1 - Approuve la stratégie européenne du Réseau Européen des Villes-Santé (REVS) au travers du Consensus de Copenhague 2 - Approuve la stratégie française 2020-2030 du Réseau Français des Villes-Santé (RFVS)	Unanimité
207	Interventions sociales et santé - Action sociale et accompagnement des publics - Provisions pour diverses actions sociales - Première affectation de crédits 2019 Approuve une première affectation de crédits au titre de l'année 2019 pour un montant de 11 100 € au profit des bénéficiaires désignés ci-dessous : <ul style="list-style-type: none">. 1 800 € au profit de l'Association Rennaise des Centres Sociaux (ARCS), afin de soutenir le fonctionnement partagé de l'accueil du pôle enfance Doyen Colas. 2 100 € au profit de l'Association Rennaise des Centres Sociaux (ARCS), afin de soutenir le projet d'accompagnement au nouveau modèle économique par le cabinet Pennec. 2 000 € au profit de l'association Collporterre (dont 1 000 € au titre du soutien informatique) afin de financer l'organisation d'un Remix des centres sociaux rennais les 1er et 2 février 2019. 1 200 € au profit de l'association Les Motards ont du Cœur qui organise depuis 1992, un rassemblement annuel de motards ayant pour objectif premier de récolter des fonds qui sont reversés aux Restaurants du Cœur. 1 500 € au profit de l'association Cleunay Amitié Solidarité afin de réparer son camion frigorifique. 2 500 € au profit de l'association Ici et Ailleurs pour l'organisation d'un projet appelé "l'Étonnant Voyage"	Unanimité, 4 conseillers ne prenant pas part au vote (Mme Rousset, MM. Bourcier, Careil, Maho-Duhamel)
208	Interventions sociales et santé – Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) – Locaux 3 rue George Dottin – Reprise de structures de plancher – Convention d'entente 1 - Approuve les termes de la convention d'entente à conclure avec le CCAS	Unanimité

	<p>2 - Autorise Madame la Maire à signer cette convention ainsi que tout avenant ultérieur conforme à l'économie initiale du contrat</p>	
209	<p>Interventions sociales et santé – Futur Espace Social Commun de Maurepas – Fonctionnement – Protocole cadre</p> <p>Autorise Madame la Maire à signer le protocole cadre concernant la réalisation d'un nouvel Espace Social Commun (ESC) dans le quartier Maurepas, l'équipement existant se révélant trop exigu</p>	Unanimité
210	<p>Interventions sociales et santé – Soutien des actions associatives de solidarité et d'insertion – Provisions pour diverses actions de solidarité – Première affectation de crédits 2019</p> <p>Approuve une première affectation de crédits au titre de l'année 2019 pour un montant total de 20 000 €, réparti comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none">. 15 000 € au profit de l'Association Rennaise des Centres Sociaux (ARCS) pour le renouvellement d'une partie du matériel des centres sociaux rennais et ainsi permettre la mise en œuvre des projets sociaux de l'ARCS. 5 000 € au profit du Secours Populaire pour le soutien à l'achat d'un camion isotherme d'occasion	Unanimité, 4 conseillers ne prenant pas part au vote (Mme Rousset, MM. Bourcier, Careil, Maho-Duhamel)
211	<p>Interventions sociales et santé - Provision pour actions en faveur des personnes handicapées – Première affectation de crédits 2019</p> <p>Approuve l'attribution de subventions d'un montant total de 6 000 € réparti comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none">. 3 000 € à la Maison des Squares pour la mise en place d'un projet destiné à transformer le regard des enfants avec ou sans handicap accueillis en centre de loisirs. 2 500 € à la Compagnie Dana pour l'organisation d'un temps fort à Rennes, du 9 au 14 octobre 2019, à l'occasion de la journée mondiale de la santé mentale autour des coopérations entre santé mentale et projets artistiques et culturels. 500 € à l'association hospitalière "Pôle Saint-Hélier Médecine Physique et Réadaptation " pour l'organisation de la journée "Sport et Handicap" du 24 mai	Unanimité
212	<p>Interventions sociales et santé - Secours Catholique – Convention financière 2019 - Subvention d'équipement 2019</p> <p>1 - Confirme l'attribution d'une subvention d'équipement de 51 000 € au Secours Catholique (délégation d'Ille-et-Vilaine) pour des travaux de rénovation, de mise en conformité et de sécurité des locaux</p> <p>2 - Approuve les termes de la convention financière à conclure avec le Secours Catholique au titre de l'année 2019</p> <p>3 - Autorise Mme la Maire à la signer, ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie initiale du contrat</p>	Unanimité

213 Interventions sociales et santé - Autres interventions sociales – Provision pour l'égalité entre les femmes et les hommes - Deuxième affectation de crédits 2019 **Unanimité**

Approuve l'attribution d'une subvention de 563 € à l'association Prendre le Droit pour son projet de programmation d'une pièce de Théâtre-Forum, "Silences complices ?", créée par la Compagnie De(s)Amorce(s) et l'Association contre les Violences Faites aux femmes au Travail (AVFT)

214 Interventions sociales et santé – Provision aide aux syndicats pour formation et personnel - Affectation des crédits 2019 **Unanimité**

1 - Approuve les propositions de répartition du crédit de 181 131 € entre les unions locales interprofessionnelles de salariés comme suit :

<u>Syndicats</u>	Première part	Deuxième part	Total
CFDT	18 113,10 €	39 484,04 €	57 597,14 €
CGT	18 113,10 €	19 488,59 €	37 601,69 €
FO	18 113,10 €	12 637,84 €	30 750,94 €
CFTC	18 113,10 €	11 273,19 €	29 386,29 €
CGC	18 113,10 €	7 681,84 €	25 794,94 €
Total	90 565,50 €	90 565,50 €	181 131 €

2 - Décide le versement aux organisations syndicales concernées des sommes indiquées, après déduction des acomptes mandatés conformément à la délibération du Conseil Municipal n° 0489 du 3 décembre 2018

215 Interventions sociales et santé – Tranquillité publique, prévention de la délinquance - Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance – Marché "Médiation de Nuit" - Renouvellement - Groupement de commande avec Archipel Habitat, Espacil Habitat, Aiguillon construction et Néotoa **Unanimité**

1 - Décide le renouvellement de la consultation relative à la prestation de médiation sociale de nuit pour une durée de 2 ans renouvelable par tranche d'une année dans la limite de deux renouvellements

2 - Décide, pour ce faire, la constitution d'un groupement de commandes entre la Ville de Rennes, et les bailleurs sociaux Archipel Habitat, Neotoa, Espacil Habitat et Aiguillon Construction pour l'achat d'une prestation de médiation sociale nocturne devant intervenir pour partie au sein du parc social des bailleurs parties prenantes situé en Quartier Prioritaire de la Ville, et pour partie sur l'espace public

3 - Approuve les termes de la convention constitutive de ce groupement

4 - Autorise Madame la Maire, ou toute personne dûment habilitée à cette fin, à signer ladite convention ainsi que tout acte s'y rapportant

216	Famille - Aides aux personnes âgées – Provision – Actions en direction des personnes âgées – Deuxième affectation de crédits 2019 Approuve l'attribution d'une subvention de 1 500 € à l'association Média Séniors pour la réalisation d'un film sur "les mobilités des aînés"	Unanimité
217	Famille – Accueil de la petite enfance – Établissement d'accueil Annie Fratellini - Convention avec la Ville de Saint-Grégoire – Avenant relatif aux modalités de résiliation 1 - Approuve les termes de l'avenant de résiliation à intervenir avec la Ville de Saint Grégoire concernant l'accueil d'enfants grégoriens au sein de l'établissement d'accueil Annie Fratellini 2 - Autorise Madame la Maire à le signer	Unanimité
218	Famille – Accueil de la petite enfance – Reprise de la gestion de la crèche départementale Beauregard – Protocole d'accord Conseil départemental/Ville de Rennes 1 - Approuve les termes du protocole d'accord entre le Conseil départemental et la Ville de Rennes 2 - Autorise Madame la Maire à le signer, ainsi que tout avenant ultérieur conforme à l'économie initiale du contrat	Unanimité
219	Famille – Accueil de la petite enfance – Association Vivre aux Longs Champs – Halte-garderie parentale Bébébul – Convention – Subvention de fonctionnement 2019 1 - Approuve les termes de la convention à conclure avec l'association Vivre aux Longs Champs, pour le financement de la Halte-garderie parentale Bébébul 2 - Autorise Madame la Maire à la signer ainsi que tout avenant ultérieur conforme à l'économie initiale du contrat	Unanimité
220	Aménagement et services urbains, environnement – Parcelle cadastrée section AC numéro 110 – Pré Liguette – Noyal-Châtillon-sur-Seiche – Travaux de créations des liaisons électriques souterraines – Convention avec ENEDIS Autorise Madame la Maire à signer la convention et l'acte authentique avec ENEDIS concernant la parcelle désignée, ainsi que leurs éventuels avenants	Unanimité
221	Aménagement et services urbains, environnement - Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) - Fixation des tarifs année 2020 Décide d'indexer le tarif, pour l'année 2020, en prenant en compte l'indice des prix à la consommation hors tabac de l'année pénultième, ce qui porte les nouveaux tarifs à compter du 1er janvier 2020 aux montants suivants :	34 voix pour, 2 voix contre (Groupe Parti de Gauche), 24 abstentions (Groupes Alternance 2020, Ecologiste, Mme Sohier)

Dispositifs	Application de la circulaire du 28/09/2008	Tarif au m ² applicable au 1 ^{er} janvier 2020
Dispositif publicitaire non numérique ≤ à 50 m ²	Tarif de droit commun	31,70 €
Dispositif publicitaire non numérique > à 50 m ²	Tarif de droit commun	63,4 €
Dispositif publicitaire numérique ≤ à 50 m ²	Tarif de droit commun	95,1 €
Dispositif publicitaire numérique > à 50 m ²	Tarif de droit commun	190,2 €
Pré – enseigne non numérique ≤ 1, 5 m ²	Exonération	Exonérée
Pré – enseigne non numérique > 1, 5 m ² et ≤ à 50 m ²	Tarif de droit commun	31,70 €
Pré – enseigne non numérique > à 50 m ²	Tarif de droit commun	63,4 €
Pré – enseigne numérique ≤ 1, 5 m ²	Exonération	Exonéré
Pré – enseigne numérique > 1, 5 m ² et ≤ à 50 m ²	Tarif de droit commun	95,1 €
Pré – enseigne numérique > à 50 m ²	Tarif de droit commun	190,2 €
Enseignes, autres que scellées au sol, dont la somme des surfaces est ≤ à 12 m ²	Exonération	Exonérée
Enseignes scellées au sol dont la somme des surfaces est ≤ à 12 m ²	Tarif de droit commun	31,70 €
Enseignes* dont la somme des surfaces est > à 12 m ² et ≤ à 20 m ²	Tarif de droit commun × 2 avec réfaction de 50%	31,70 €
Enseignes* dont la somme des surfaces est > à 20 m ² et ≤ à 50 m ²	Tarif de droit commun × 2	63,4 €
Enseignes* dont la somme des surfaces est > à 50 m ²	Tarif de droit commun × 4	126,80 €

* (enseignes scellées au sol et autres que scellées au sol)

222 Aménagement et services urbains, environnement - Stationnement payant sur voirie - Régie "Autorisations de stationner" - Remboursement des sommes créditées sur des cartes rechargeables – Prolongation de la période initiale

Unanimité

Approuve la prolongation de la période initiale de remboursement des sommes créditées sur des cartes rechargeables de stationnement jusqu'au 31 mars 2020

223 Aménagement et services urbains, environnement - Rue du Champ Dolent – Désaffectation – Déclassement - Cession à Archipel Habitat

**Unanimité,
5 conseillers ne prenant pas part au vote (Mmes Appéré, Condolf-Férec, Salaün, MM. Puil, Theurier)**

- 1 - Constate la désaffectation des parcelles et du volume concernés
- 2 - Décide leur déclassement
- 3 - Décide leur cession à titre gratuit à Archipel Habitat
- 4 - Approuve la suppression de la servitude de passage public entre la rue de la Chalotais et la rue Poullain Duparc
- 5 - Autorise Madame la Maire à signer l'acte authentique à intervenir, qui sera dressé en la forme notariée, ainsi que les éventuels actes subséquents.

224 Aménagement et services urbains, environnement – La Maison Neuve – Acquisition d'une maison d'habitation et de ses annexes

Unanimité

- 1 - Décide l'acquisition de la propriété "Maison Neuve" au prix de 245 145,23 €
- 2 - Autorise Madame la Maire à signer l'acte authentique et tous documents subséquents

225	Aménagement et services urbains, environnement – Rue de Lorient – Cession à Rennes Métropole 1 - Décide l'aliénation d'un terrain comprenant deux parcelles à Rennes Métropole et représentant au global 186 m ² , au prix de 9 300 € 2 - Autorise Madame la Maire à signer l'acte authentique et tous documents subséquents	Unanimité
226	Aménagement et services urbains, environnement - Rue de Lorient – Cession à VEOLIA 1 - Décide l'aliénation à Véolia d'une parcelle de 260 m ² au prix de 13 000 € afin que Véolia puisse reconstituer son parcellaire en alignement sur la future voie réaménagée 2 - Autorise Madame la Maire à signer l'acte authentique et tous documents subséquents	Unanimité
227	Aménagement et services urbains, environnement – 18 rue Nantaise – Protocole tripartite - Acquisition – Deuxième avenant à la concession d'aménagement – Cession par apport en nature à la SPLA Territoires Publics 1 - Décide l'acquisition des biens à la copropriété du 18 rue Nantaise dans le cadre de la procédure de déclaration d'utilité publique 2 - Décide la modification de la concession d'aménagement du 20 septembre 2016 par l'avenant n° 2 3 - Décide l'apport en nature à la SPLA Territoires Publics des terrains et biens immobiliers dont la Ville est propriétaire au 18 rue Nantaise 4 - Approuve le protocole tripartite à intervenir entre la copropriété, la SPLA Territoires Publics et la Ville de Rennes 5 - Autorise Madame la Maire ou son représentant dûment mandaté à signer l'acte authentique d'acquisition de l'assiette à la copropriété, l'avenant à la concession d'aménagement, le protocole tripartite à intervenir entre la copropriété, la SPLA Territoires Publics et la Ville de Rennes ainsi que l'acte authentique d'apport en nature à la SPLA Territoires Publics, qui seront dressés en la forme notariée et les éventuels acte subséquents	Unanimité, 7 conseillers ne prenant pas part au vote (Mmes Rault, Briand, Andro, Krüger, MM. Sémeril, Le Bougeant, Guiguen)
228	Aménagement et services urbains, environnement - Allée Raymond Cornon – Désaffectation – Déclassement – Cession 1 - Constate la désaffectation de la parcelle longeant le mur de l'allée Raymond Cornon 2 - Décide le déclassement de la parcelle précitée 3 - Décide l'aliénation du terrain précité 4 – Autorise Madame la Maire à signer l'acte authentique	Unanimité
229	Aménagement et services urbains, environnement – Bilan des acquisitions et des cessions foncières 2018 Prend acte du bilan des acquisitions et des cessions foncières effectuées au cours de l'année 2018	Le Conseil prend acte

230	<p>Aménagement et services urbains, environnement - Agriculture urbaine - Signature de la Charte de l'Association Française d'Agriculture Urbaine Professionnelle (AFAUP)</p> <p>Autorise Madame la Maire à signer la Charte de l'Association Française d'Agriculture Urbaine Professionnelle</p>	Unanimité																									
231	<p>Aménagement et services urbains, environnement - Avenue Jules Ferry – Annulation de la convention de mise en réserve foncière au titre du Programme d'Action Foncière de Rennes Métropole</p> <p>1 - Décide l'annulation de la convention de mise en réserve foncière n° 05.359 du 21 juin 2005 au titre du Programme d'Action Foncière pour un terrain de 2 589 m² situé avenue Jules Ferry 2 - Autorise Madame la Maire à signer l'avenant à ladite convention</p>	Unanimité																									
232	<p>Aménagement et services urbains, environnement - ZAC Blosne-Est – Acquisition de lots parking – Approbation</p> <p>1 - Décide l'acquisition des lots parkings suivants :</p> <table border="1" data-bbox="183 902 1040 1131"> <thead> <tr> <th>Adresse</th> <th>Références cadastrales</th> <th>N° de lot</th> <th>Tantièmes</th> <th>Prix en €</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>7 rue de Suisse</td> <td>LR 52</td> <td>13</td> <td>1/52èmes</td> <td>3000,00</td> </tr> <tr> <td>16 av. de Pologne</td> <td>LO71</td> <td>13</td> <td>1/75èmes</td> <td>3000,00</td> </tr> <tr> <td>43 av. des Pays-Bas</td> <td>LO 12</td> <td>51</td> <td>1/95èmes</td> <td>3000,00</td> </tr> <tr> <td>5 rue de Hongrie</td> <td>LP 37</td> <td>29</td> <td>1/52èmes</td> <td>3000,00</td> </tr> </tbody> </table> <p>2 - Autorise Madame la Maire à signer les actes authentiques à intervenir en la forme notariée et tous documents subséquents</p>	Adresse	Références cadastrales	N° de lot	Tantièmes	Prix en €	7 rue de Suisse	LR 52	13	1/52èmes	3000,00	16 av. de Pologne	LO71	13	1/75èmes	3000,00	43 av. des Pays-Bas	LO 12	51	1/95èmes	3000,00	5 rue de Hongrie	LP 37	29	1/52èmes	3000,00	46 voix pour, 14 voix contre (Groupes Alternance 2020 et Parti de Gauche)
Adresse	Références cadastrales	N° de lot	Tantièmes	Prix en €																							
7 rue de Suisse	LR 52	13	1/52èmes	3000,00																							
16 av. de Pologne	LO71	13	1/75èmes	3000,00																							
43 av. des Pays-Bas	LO 12	51	1/95èmes	3000,00																							
5 rue de Hongrie	LP 37	29	1/52èmes	3000,00																							
233	<p>Aménagement et services urbains, environnement - ZAC Blosne-Est – Contrat de revitalisation artisanale et commerciale – Cession à la SPLA Territoires Publics – Approbation</p> <p>1 - Décide la cession des murs commerciaux (5 biens dans le centre commercial du Landrel, 1 dans le centre commercial Torigné et 2 dans le centre commercial Sainte-Elisabeth) à la SPLA Territoires Publics, sous forme d'apport en nature 2 - Autorise Madame la Maire à signer l'acte authentique et tous documents subséquents</p>	Unanimité moins 12 abstentions (Groupe Alternance 2020), 7 conseillers ne prenant pas part au vote (Mmes Rault, Briand, Andro, Krüger, MM. Sémeril, Le Bougeant, Guiguen)																									
235	<p>Aménagement et services urbains, environnement – ZAC Madeleine – Lot H – Cession de charges foncières à la Société Civile de Construction Vente "Arc Promotion Bretagne" – Approbation</p> <p>1 - Décide l'aliénation d'une parcelle située 9 rue François Elleviou d'une surface de 1 753 m² au prix de 2 231 290 € HT 2 - Autorise Madame la Maire à signer la promesse synallagmatique de vente, l'acte authentique et tous documents subséquents</p>	Unanimité																									

236	Aménagement et services urbains, environnement - ZAC Maurepas Gros Chêne – Synthèse de la participation du public par voie électronique – Approbation dossier de création 1 - Prend acte du bilan de la procédure de participation du public par voie électronique relatif au projet de la ZAC Maurepas Gros Chêne 2 - Approuve le dossier de création de la ZAC Maurepas Gros Chêne 3 - Autorise Madame la Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la délibération	Unanimité
237	Aménagement et services urbains, environnement - ZAC Maurepas Gros Chêne - Concession d'aménagement avec la Société Publique Locale d'Aménagement Territoires Publics – Approbation 1 - Autorise Madame la Maire à signer avec la société publique locale d'aménagement Territoires Publics, la concession d'aménagement de la ZAC Maurepas Gros Chêne 2 – Approuve le montant de la participation de la Ville de Rennes au bilan financier de l'opération ZAC Maurepas Gros Chêne, qui comprend un apport en nature de terrains estimé à 1 952 710 € et une participation financière d'un montant maximal évalué à 34 932 489 € HT	Unanimité, 7 conseillers ne prenant pas part au vote (Mmes Rault, Briand, Andro, Krüger, MM. Sémeril, Le Bougeant, Guiguen)
238	Aménagement et services urbains, environnement - ZAC Patton - Itinéraire Vélos - Liaison entre l'avenue Patton et la rue des Iles Chausey - Acquisition de terrains et régularisation foncière 1 - Approuve l'acquisition d'une bande de terrain de 310 m ² aujourd'hui propriété de l'IME L'Espoir, détenue par l'Association La Bretèche dont le siège est situé à Saint-Symphorien (35) au prix de 3 100 € et l'échange nécessaires à la réalisation de l'itinéraire piétons-cycles entre l'avenue Patton et la rue des Iles Chausey 2 - Autorise Madame la Maire ou son représentant à signer des actes à intervenir	Unanimité
239	Aménagement et services urbains, environnement – ZAC Plaisance – Deuxième tranche - Cession de terrain à la SCCV Plaisance – Approbation 1 - Décide l'aliénation d'une emprise foncière d'une surface de 345m ² environ cadastrée à la section AR n°105(p) au prix global estimé de 17 700 € HT 2 - Autorise Madame la Maire à signer la promesse synallagmatique de vente, l'acte authentique à intervenir et tous documents subséquents	Unanimité
240	Aménagement et services urbains, environnement - Concession d'Aménagement du Centre Ancien – Opération de Restauration Immobilière - Deuxième programme de DUP de travaux – Enquête parcellaire 1 - Approuve, conformément à l'article R131-3 du Code de l'expropriation, la constitution d'un dossier d'enquête parcellaire en vue de la cessibilité de l'immeuble situé 6 place Sainte-Anne, préalablement à une éventuelle expropriation 2 - Autorise Madame la Maire à solliciter le Préfet pour l'ouverture d'une enquête parcellaire 3 - Autorise Madame la Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier	Unanimité

241	<p>Aménagement et services urbains, environnement - Concession d'Aménagement du centre ancien – Opération de Restauration Immobilière (ORI) – Dossier d'enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) du quatrième programme de travaux – Transmission au Préfet d'Ille-et-Vilaine pour ouverture d'une enquête publique et prise d'un arrêté de DUP de travaux – Désignation de Territoires Publics comme titulaire de la DUP</p> <p>1 - Approuve le dossier d'enquête publique préalable à la quatrième Déclaration d'Utilité Publique de travaux de restauration immobilière pour la mise sous DUP de Restauration Immobilière de 14 immeubles dégradés du centre ancien :</p> <ul style="list-style-type: none">* 3, 5, 9-11 et 13 rue de Penhoët* 4 rue St-Michel* 9 et 22 place Ste-Anne* 16 et 18 rue de la Visitation* 3 place des Lices* 16bis et 18 rue St-Georges* 22 rue Nantaise* 5 rue de l'Horloge <p>2 - Autorise Madame la Maire à solliciter le Préfet pour l'ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique portant sur le quatrième programme de travaux décrits de l'opération de restauration immobilière menée sur le Centre Ancien de Rennes, au profit de la SPLA Territoires Publics, en sa qualité de concessionnaire</p> <p>3 - Autorise Madame la Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.</p>	Unanimité
242	<p>Aménagement et services urbains, environnement – Politique de la Ville – Provision Contrat de Ville – Première affectation de crédits d'investissement 2019</p> <p>1- Approuve une première affectation de crédits au titre de la provision d'équipement destiné à la programmation du Contrat de Ville pour un montant de 12 040 € comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none">. 1 600 € à l'Association Keur Eskemm de Maurepas pour l'achat de mobiliers pour le fonctionnement de l'association. 530 € à l'Association Démozamau de Maurepas pour l'achat de matériel afin d'équiper le studio. 5 400 € à l'Association Unis-Cités pour l'achat de 11 tablettes nécessaires aux volontaires en service civiques en mission JADE (Jeunes ambassadeurs droits et égalité) ainsi qu'aux jeunes en service civique qui interviendront sur le territoire des quartiers prioritaires afin de proposer l'enquête en ligne sur le ressenti discriminatoire "En-Quête d'Égalité". 1 050 € au Cercle Paul Bert pour l'achat de parasols et de socles de parasols pour la manifestation Berry Plage qui se déroule à l'été 2019 sur le quartier de Villejean. 1 530 € à l'Association Mosaïque Bretagne Maroc pour l'achat d'un lave-linge et d'un sèche-linge, soit 100 % d'une dépense estimée à 1 530 €. 930 € à l'Association Trocabulle pour l'achat d'un ordinateur et d'un chariot nécessaire au fonctionnement de l'association. 1 000 € à l'Association 3 Regards pour l'achat de matériel nécessaire au camping	Unanimité

2- Autorise Madame la Maire à signer tous les documents ultérieurs découlant des décisions prises

243 Aménagement et services urbains, environnement - Politique de la Ville – Contrat de Ville – Provision pour diverses actions – Troisième affectation de crédits 2019

Unanimité

1- Approuve une troisième affectation du programme d'actions qui doit être réalisé en 2019 dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat de Ville

2 – Approuve l'attribution des subventions aux associations désignées ci-après pour un montant total de 73 800 €

- . Arts et Manières - Four à Pain : 2 000 €
- . MJC Maison de Suède - Projet environnement : 2 000 €
- . ARCS - Jardin solidaire (Ty Blosne) : 1 500 €
- . L'âge de la tortue - La Vie de l'Encyclopédie des migrants : 2 500 €
- . Démozamau - Fête de la musique Maurepas-Portes ouvertes studio : 1 000 €
- . Secours Catholique - L'étal convivial : 2 000 €
- . Un cabinet photographique - Regarder voir mon quartier : 2 600 €
- . APRAS - Accompagnement Conseil Citoyens : 6 000 €
- . APRAS - Fonds de concours aux initiatives d'habitants (FCIH) : 3 000 €
- . CLPS - Plateforme LCT : Langue, Capacité, Territoire, Français à visée professionnelle : 3 000 €
- . Compagnons Bâtisseurs - Accompagnement à l'Auto-Réhabilitation : 7 000 €
- . Conseil Départemental de l'Accès au Droit d'Ille-et-Vilaine (CDAD) - Accès aux droits dans les quartiers prioritaires : 6 000 €
- . FACE – Accès à l'emploi dans les QPV : 4 000 €
- . FACE - Bourse de stages : 10 000 €
- . Liberté Couleurs - Extension du dispositif d'éducation à la citoyenneté et à l'égalité en directions des quartiers prioritaires de Rennes : 13 000 €
- . UFOLEP - Caravane du sport : 2 000 €
- . AD Mouvement Français pour le Planning Familial - MFPPAD35 - Permanences à Villejean : 2 000 €
- . KERFAD - Cycle théâtre de l'opprimé.e : 2 000 €
- . Mosaïque Bretagne Maroc - Découverte de l'institut du monde Arabe à Paris : 1 200 €
- . UFOLEP - Villej'en sport : 1 000 €

3 - Autorise Madame la Maire à signer tous les documents ultérieurs découlant des décisions prises

244 Aménagement et services urbains, environnement - Politique de la Ville – Contrat de Ville – Conventions bipartites - Provisions pour cofinancement des postes adultes-relais – Première affectation de crédits 2019

**Unanimité,
4 conseillers ne
prenant pas part au
vote (Mme Rousset,
MM. Bourcier, Careil,
Maho-Duhamel)**

1 - Approuve le cofinancement des postes adultes-relais (10 000 € par an, soit pour 2019, du 1^{er} juillet au 31 décembre, un montant de 5 000 €)

2 - Approuve les termes des conventions bipartites à conclure avec l'Association Rennaise des Centres Sociaux (Le Blosne) et l'Association Déclit Femmes, et autorise Madame la Maire à les signer ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie initiale des contrats

245 Aménagement et services urbain, environnement – Provision actions quartiers – Deuxième affectation de crédits 2019

**Unanimité,
4 conseillers ne
prenant pas part au
vote (Mme Rousset,
MM. Bourcier, Careil,
Maho-Duhamel)**

Approuve l'attribution des subventions aux associations désignées ci-dessous pour un montant total de 29 147 € :

* Quartier Centre :

- . 700 € à l'association Phakt, Centre culturel Colombier pour le Projet Archigraphie
- . 1 067 € à la Maison de la consommation et de l'environnement pour la Fête des jardiniers le 23 mars dernier
- . 2 000 € au Collectif d'animation du centre-ville pour la Guitare Qu'est Tannou le 25 mai dernier

* Quartier Thabor / Saint Hélier / Alphonse Guérin :

- . 450 € à l'association Le village d'Alfonse pour l'opération Garden partys un dimanche après-midi en juillet 2019 et en septembre 2019
- . 500 € à l'association La Garden partie pour le Rendez-vous des Producteurs le 15 et 16 juin derniers
- . 700 € à l'association Rennes Pôle Association pour la Fête de la Musique le 21 juin dernier

* Quartier Bourg l'Evêque / La Touche / Moulin du Comte :

- . 500 € à la Compagnie M'in de Rien pour Moulin du Comte au pluriel le 18 mai dernier
- . 500 € à l'association Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) La Paillette pour THEATROMOBILE le 11 juillet 2019
- . 1 600 € à l'association Bourg l'Evêque ainsi répartis :
 - 500 € pour Fenêtres sur Bourg du 15 février 2019 au 30 avril 2019
 - 1 100 € pour Les fleurs du Mail 2019 du 12 au 17 juin 2019

* Quartier Saint Martin :

- . 450 € à la Maison de quartier Nord Saint Martin pour la Fête de la musique le 21 juin dernier
- . 1 100 € à l'association La Plomberie du canal pour La plomberie du Canal fête ses 10 ans les 21 et 22 septembre 2019

* Quartier Cleunay / Arsenal-Redon / Courrouze :

- . 1 000 € à l'association Les 3 Maisons – Maison des familles pour Parc en fête le 18 mai dernier
- . 2 900 € l'Association Rennaise des Centres Sociaux (ARCS), pour le centre social Cleunay, pour la Fête à l'Ouest le 6 juillet 2019

* Quartier Villejean / Beauregard :

- . 250 € à la Fédération des conseils départementaux des parents d'élèves pour la section Conseil Local Parents d'Elèves de l'école Sonia Delaunay (CLPE), pour la fête de l'école Sonia Delaunay le 22 juin dernier
- . 650 € à l'association Rencontre et culture – Maison de quartier Villejean pour une participation à l'accompagnement d'un groupe de jeunes dans la construction d'un projet de séjour à Barcelone en juillet 2019.
- . 1 100 € à l'association 3 Regards Léo Lagrange ainsi répartis :
 - 500 € pour la Fête de la musique le 21 juin dernier, ce temps de rassemblement convivial et festif ouvert à tous les musiciens et à tous les styles musicaux
 - 600 € pour une participation au projet d'échange Rennes Sibiu 2019/2020 sur l'année 2019
- . 1 500 € au Cercle Paul Bert section Villejean pour l'inauguration de Berry plage du 6 juillet 2019 au 2 août 2019

	<ul style="list-style-type: none">* Quartier Le Blosne :<ul style="list-style-type: none">. 1 000 € au Centre Culturel Le Triangle pour La tablée fantastique le 15 juin dernier. 1 800 € à l'association Démozamau pour Classic'all music le 23 juin dernier.. 3 000 € à l'association La famille Walili pour le Village artistique éphémère "BARAKATA" du 15 avril au 1er mai dernier* Quartier Bréquigny<ul style="list-style-type: none">. 680 € au Comité de quartier Clôteaux Bréquigny pour Soirée années 80 le 23 mars dernier. 1 000 € à la MJC Bréquigny Maison des jeunes et de la Culture pour la Fête du jeu et de la parentalité le 16 juin dernier. 1 100 € à l'Association des parents d'élèves Ecole Clemenceau pour l'opération Boum Boum Boum ! le 3 mai dernier. 2 800 € à l'Association rennais des centres sociaux pour le centre social Champs Manceaux pour La tête dans les étoiles du 6 juillet au 7 septembre* Interquartiers (Maurepas / Bellangerais et Jeanne d'Arc / Longs Champs / Beaulieu) :<ul style="list-style-type: none">. 800 € à l'Association rennais des centres sociaux (ARCS) pour le centre social de Maurepas pour la Balade dans les jardins le 29 mai dernier	
246	Aménagement et services urbains, environnement - Actions pour l'environnement – Provisions pour associations diverses – Deuxième affectation de crédits 2019 Approuve une deuxième affectation de crédits en accordant une subvention de 1 000 € à la Maison de Quartier de la Bellangerais pour son projet de jardin pédagogique animé et augmenté	Unanimité
247	Aménagement et services urbains, environnement - Éclairage public – Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne (ANPCEN) – Adhésion 1 – Approuve l'adhésion à l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne (ANPCEN) à compter de 2019 (le montant annuel pour l'adhésion est actuellement fixé à 150 € par an). 2 - Autorise Madame la Maire ou son représentant à signer tout acte s'y rapportant.	Unanimité
248	Aménagement et services urbains, environnement - Provision pour diverses actions de sécurité routière – Première affectation des crédits 2019 Approuve l'attribution des subventions comme suit : <ul style="list-style-type: none">. 7 300 € à la Ligue Nationale des Clubs Motocyclistes de la Police Nationale : projet concernant les élèves de 4^{ème} dans les collèges Clotilde Vautier, Hautes Ourmes, Saint Vincent et l'Établissement Régional d'Enseignement Adapté. 7500 € aux collèges Clotilde Vautier et Hautes Ourmes pour l'organisation de leurs propres actions de sécurité routière (initiation à la conduite d'un cyclomoteur, préparations ASSR1 et ASSR2, examen du code de la route)	Unanimité

249	Action économique – Commerce – Diverses actions – "Charte de terrasse" Prend acte de la présentation des éléments constitutifs de la future Charte de Terrasse	Le Conseil prend acte
250	Action économique – Commerce - Diverses actions – Provision pour animation commerciale – Deuxième affectation de crédits 2019 Approuve une deuxième affectation de crédits d'un montant total de 22 000 € aux bénéficiaires désignés ci-dessous : <ul style="list-style-type: none">. 20 000 € à l'association MAM EVENT pour le soutien à la culture culinaire de la région et l'inscription dans le Plan d'Action Commerce. 2 000 € à l'association des commerçants de La Criée – marché central pour la seconde édition de "La Criée en fête" qui se déroulera les 5, 6 et 7 juillet	Unanimité
251	Action économique – Commerce – Animations La Criée Marché central – Convention avec l'association MAM EVENT et Rennes Métropole 1 - Approuve la poursuite des animations MAM EVENT sur le site de La Criée marché central 2 - Approuve les termes de la convention tripartite à conclure avec l'association Les MAM EVENT et Rennes Métropole 3 - Autorise Madame la Maire à la signer, ainsi que tout avenant ultérieur conforme à l'économie initiale du contrat de mission	Unanimité
252	Action économique – Commerce – Provision Braderie de Rennes – Affectation des crédits 2019 – Convention de partenariat avec le Carré Rennais 1 - Approuve les termes de la convention de partenariat à conclure avec le Carré Rennais pour l'organisation de la Braderie 2019 2 - Autorise Mme la Maire à la signer ainsi que tout avenant ultérieur conforme à l'économie du contrat 3 - Décide d'accorder au Carré Rennais : <ul style="list-style-type: none">. une subvention de 33 200 € au titre de la provision Braderie. le remboursement de la facture de prestations du SDIS estimée à 2 050 €	Unanimité moins 1 abstention (Mme Sohier)
253	Relations internationales - Provision aide aux pays en développement - Deuxième affectation de crédits 2019 – Soutien à divers projets associatifs et au Conseil de Cercle de Bandiagara 1 - Approuve une deuxième affectation de crédits pour un montant total de 96 105 € <ul style="list-style-type: none">. 40 000 € pour un projet de lutte contre l'insécurité alimentaire dans le Cercle de Bandiagara au Mali. 2 500 €, au profit de l'association "Langue et Communication" pour la mise en place d'ateliers linguistiques "radio langue et citoyenneté". 5 577 € au profit de l'Association de Jumelage-Coopération Rennes-Plateau Dogon (AJCRPD) pour couvrir les frais de fonctionnement de la Maison de la Coopération. 5 728 € au profit de l'Association de Jumelage-Coopération Rennes-Plateau Dogon (AJCRPD) pour assurer les frais de fonctionnement de la coordination malienne de l'association	Unanimité

- . 3 000 € au profit de "l'Association Agriculteurs Français et Développement International (AFDI Bretagne) " pour le renforcement du parcours à l'installation et de l'insertion de 95 jeunes agriculteurs dans la région de Bongolava à Madagascar
- . 3 000 € au profit de "l'Association Culturelle Zassa d'Afrique (ACZA)" pour un projet de lutte contre la pratique de l'excision par le biais d'actions de sensibilisation, formation, éducation et d'autonomisation financière de matrones dans le village de Mangouin, Région de Tonkpi en Côte d'Ivoire
- . 3 000 € au profit de "l'Association Échanges Culturels Ille et Vilaine Niger - AECIN Tarbiyya Tatali" pour des actions de sensibilisation aux droits des enfants - notamment des filles - visant à lutter contre le mariage précoce dans le département de Dogondoutchi au Niger
- . 3 000 € au profit de "l'Association pour la promotion de la femme en milieu rural - AFEMIR" pour la mise en œuvre d'un projet d'appui à l'autopromotion de 15 groupements communautaires de femmes dans le canton de Gadjibian au Tchad
- . 3 000 € au profit de "l'Association tunisienne pour l'éducation prénatale - ATEP" pour le projet "un accouchement en douceur pour un monde meilleur" par le biais de formations, d'actions de sensibilisation et l'équipement d'unités de préparation à Tunis et Bizerte en Tunisie
- . 3 000 € au profit de l'association "Burkina 35" pour un projet de lutte contre la désertification, l'assèchement des sols et la déforestation et pour la protection de l'environnement dans la commune de Pibaoré au Burkina Faso
- . 3 000 € au profit de l'association "Groupement des Retraités Éducateurs sans Frontière (GREF) Bretagne" pour l'amélioration des conditions sanitaires de six écoles et, par extension, celles des villages alentours par la formation d'enseignants "référents santé" dans le district de Léogane en Haïti
- . 2 000 € au profit de l'association "Humanitaire Multimodal" pour un projet destiné à améliorer la capacité productive et les revenus d'éleveurs de porcs par le biais d'une sensibilisation-formation aux bonnes pratiques zootechniques dans le village de Sinda Bruxelles en République Démocratique du Congo (RDC)
- . 2 800 € au profit de l'association "Ker Motéma sans frontière" pour la création d'un salon de coiffure destiné à la formation et à l'insertion socio-professionnelle durable de jeunes de rue dans la commune de Kasavubu en République Démocratique du Congo (RDC)
- . 1 500 € au profit de l'association "la Fabricanteuse" pour faciliter l'accès à l'école d'enfants en situation de handicap par la formation du personnel enseignant et encadrant à Kénitra et autour de Fès au Maroc
- . 3 000 € à l'association "Programme Breton d'Aide au Développement (PROBAD)" pour la création d'un élevage de lapins et d'un fonds de soutien à l'entrepreneuriat des femmes à Zè au Bénin
- . 2 500 € au profit de l'association "Acteurs dans le monde rural et agricole - AMAR" pour un chantier participatif entre jeunes bretons et la communauté rurale de "Sans Terres" de Oliveira, visant à la rénovation du siège de l'assentamento de Macaé au Brésil
- . 3 000 € au profit de l'association "Échanges Afrique INSA" pour un projet d'adjonction d'une maternité au Centre Médico-Social de Djagblé au Togo
- . 1 500 € au profit de l'association "Ins'India" pour un chantier de construction de sanitaires dans un centre de formation pour jeunes femmes dans l'État du Bihar, en Inde

	<ul style="list-style-type: none">. 2 000 € au profit de l'association "L'Occasion de Reprendre Mon Elan (L'ORME)" pour un projet de construction d'un incinérateur et la mise en place d'un système de gestion des déchets biomédicaux au centre de soins St Célestin de Sovlegni au Bénin. 3 000 € au profit de l'association "Développer, Former, Informer – ONG DEFI" pour un projet d'accès à l'eau par la construction d'un puits à l'école primaire de Mandriankeniheny, Région de Vakinankaratra, à Madagascar <p>2 - Autoriser Madame la Maire de Rennes à signer la convention relative au projet de lutte contre l'insécurité alimentaire avec le Conseil de Cercle de Bandiagara et tout avenant ultérieur relatif à l'octroi de cette subvention.</p>	
254	Relations internationales – Attribution de subventions - Provision – Aides pour projets à caractère international – Troisième affectation de crédits 2019 Approuve une troisième affectation de crédits pour un montant total de 3 500 € aux bénéficiaires désignés ci-dessous : <ul style="list-style-type: none">. 500 € à l'Orchestre d'Harmonie de Rennes pour soutenir l'organisation d'un concert gratuit, sur le thème du voyage, le 12 mai, à la Maison des associations. 500 € à l'orchestre Ars Juvénis pour soutenir l'organisation d'un concert gratuit le 28 mai à la Maison des associations, pour célébrer l'amitié franco-allemande. 500 € à l'association Europe Rennes 35 pour soutenir un programme gratuit de découverte de l'identité européenne de Rennes. 500 € au comité de jumelage Rennes-Sétif pour le soutien global au projet "Escales au cœur du Maghreb" mené à Rennes du 17 au 23 juin. 1 500 € à l'Ensemble Sonopsie pour un projet artistique musical dans le cadre du partenariat Rennes Brno	Unanimité
255	Relations internationales - Provision pour relations internationales – Subventions aux associations ou organismes scolaires - Affectation des crédits 2019 1 - Approuve l'affectation du fonds d'échanges internationaux présentée en annexe pour un montant total de 53 720 € 2 - Décide le versement des subventions aux organismes concernés comme indiqué dans l'annexe jointe	Unanimité
256	Administration générale - Vœu relatif à l'urgence climatique – Vœu présenté par le Groupe Socialiste, le Groupe Ecologiste et le Groupe Mouvement Radical (Social Libéral) Adopte le vœu présenté par le Groupe Socialiste, le Groupe Ecologiste et le Groupe Mouvement Radical (Social Libéral) relatif à l'urgence climatique : * Nous approchons, en matière climatique, du seuil de non-retour. Notre pays ne respecte pas sa stratégie nationale. Les émissions françaises de CO2 ont augmenté ces trois dernières années. Le risque d'une sixième extinction massive d'espèces est avéré. La qualité de notre air est responsable de maladies chroniques de plus en plus courantes. Les personnes les plus précaires sont les plus exposées à ces bouleversements comme aux transitions qu'ils appellent. Pour assumer nos responsabilités devant le dérèglement, nous devons sonner, à tous les niveaux, l'alarme climatique	Unanimité, 12 conseillers ne prenant pas part au vote (Groupe Alternance 2020)

*C'est ce que la Ville de Rennes a affirmé en appelant symboliquement à inscrire la question écologique dans l'article 1er de notre Constitution. Nous avons aussi, l'année dernière, adopté un vœu en soutien au Pacte Finance-Climat que nous avons, depuis, signé

* Nos territoires sont en première ligne de la bataille climatique. Ils sont parmi les premiers émetteurs de carbone. Mais ils se situent également à la bonne échelle pour devenir les premiers contributeurs d'une société décarbonée, débarrassée de sa dépendance aux énergies fossiles

* Nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur les choix anticipateurs que notre territoire a su faire par le passé, en organisant la ville-archipel et sa ceinture verte, en prenant des orientations ambitieuses dans le domaine des transports et des mobilités. Nous avons aussi, ces derniers mois, adopté des documents cadres tout aussi ambitieux, parmi lesquels le PCAET, le PDU et le PLU de Rennes, qui consacre davantage la place de la nature et promeut une urbanisation en renouvellement urbain, dans un souci environnemental

*Le budget participatif rennais a permis, en parallèle, que se développe une éco-citoyenneté. La grande majorité des projets soumis et adoptés par cet outil de démocratie directe accélère très concrètement la transition écologique de Rennes

* Mais, malgré nos efforts, malgré un modèle durable de développement, malgré les trajectoires volontaristes que nous nous sommes fixées, la multiplication et l'intensification des épisodes climatiques extrêmes nous appellent à accélérer nos stratégies de lutte contre le changement climatique et d'adaptation à celui-ci

* La création d'une Conférence locale du climat va permettre de porter des propositions nouvelles dans l'esprit d'une Fabrique citoyenne du climat, à l'échelle de la métropole, nécessaire pour amplifier la mobilisation collective. Nous avons convié les associations et les collectifs citoyens pour le climat à y participer. Nous avons besoin de leur énergie pour fédérer tous les acteurs et transformer nos territoires. Dans ce cadre, Rennes s'engagera :

- à informer ses habitants sur la crise climatique et environnementale
- à faciliter les initiatives des porteurs de projets écologiques
- à guider et orienter toutes celles et tous ceux qui veulent s'engager localement pour le climat, vers des dispositifs qui ne sont pas toujours suffisamment connus
- à poursuivre la fabrique citoyenne de la ville en intégrant les citoyens dans ses décisions et l'urgence climatique dans toutes ses politiques publiques, avec le souci constant que la transition écologique ne crée pas de nouvelles fractures sociales

*L'accélération de la trajectoire que nous fixons à notre territoire n'est possible que si notre collectivité a les moyens de mettre en œuvre, plus vite et de façon plus volontariste, les transitions énergétique et écologique, afin d'atteindre les objectifs du GIEC

- C'est la raison pour laquelle nous invitons le Conseil municipal à adopter ce vœu qui appelle le Gouvernement à déclarer l'état d'urgence climatique et à préciser les moyens financiers dévolus aux territoires qui mettent concrètement en œuvre les transitions

257 Administration générale - Vœu relatif à l'urgence climatique – Vœu présenté par le Groupe Parti de Gauche - France Insoumise et le Groupe Ecologiste

Adopte le vœu présenté le Groupe Parti de Gauche – France Insoumise et le Groupe Ecologiste relatif à la transition énergétique :

46 voix pour, 2 voix contre (Groupe Mouvement Radical (Social Libéral)), 12 abstentions

- * Vus les rapports du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution de la biodiversité (IPBES)
- * Vu l'Accord de Paris de 2016, signé par 175 pays et fixant l'objectif de maintenir le réchauffement «bien en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels» ainsi que de poursuivre les efforts en cours pour limiter l'élévation de température à 1,5°C
- * Vues les premières annonces et actions mises en place par la Majorité du Conseil Municipal de Rennes et par Rennes Métropole, à travers le PCAET 2018-2024, en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique
- * Vus les différentes mobilisations massives, notamment issues de la jeunesse, et les contributions à la prise de conscience des citoyen.nes par plusieurs associations et collectifs
- * Considérant que les morts et les destructions déjà causées par le réchauffement climatique d'environ 1°C démontrent que la Terre est déjà trop chaude pour assurer la sécurité et la justice au niveau attendu par les citoyens, comme en témoignent l'augmentation et l'intensification des incendies de forêt, des inondations, de l'élévation du niveau des mers, des maladies, de la sécheresse et des phénomènes météorologiques extrêmes
- * Considérant que le changement climatique et le dépassement des limites écologiques dus à l'économie capitaliste et aux logiques productivistes peuvent conduire à la sixième extinction massive d'espèces, et commence déjà à dévaster une grande partie de la vie sur Terre
- * Considérant que l'ampleur du changement climatique et de ses conséquences dans un futur très proche doivent impérativement conduire l'humanité à réduire puis stopper ses émissions de gaz à effet de serre dans les prochaines années. Que les actions en faveur de la réduction des émissions sont donc une nécessité vitale, pour la commune de Rennes comme pour l'humanité toute entière
- * Par ces motifs :
 - Article 1 : La commune de Rennes déclare l'état d'urgence climatique en réponse à la menace qui pèse sur notre territoire, notre région, notre État, notre civilisation, l'humanité et le monde naturel
 - Article 2 : La commune de Rennes s'engage dans un effort de mobilisation d'urgence pour faire face à la crise climatique et atteindre la neutralité carbone sur son territoire le plus rapidement possible et au plus tard en 2030. Elle s'engage également dans l'accélération des stratégies d'adaptation et de résilience face aux intensifications des impacts climatiques
- * Pour cela, la commune de Rennes s'engage à :
 - 1) Intégrer l'urgence climatique et environnementale dans toutes les politiques publiques :
 - Réétudier l'ensemble des politiques publiques actuellement en vigueur à l'aune de leur impact climatique et environnemental.
 - Mettre en place un processus systématique d'études d'impact climatique et environnemental pour les politiques publiques à venir et rendre ces études publiques
 - Financer exclusivement les entreprises qui atténuent le réchauffement climatique et ses conséquences.
 - Présenter dans les 6 mois un plan d'urgence de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation à la crise climatique et environnementale
 - 2) Intégrer directement les citoyen·ne·s dans ces décisions :

- Informer ses habitants sur la crise climatique et environnementale.
- Mettre en place un conseil d'urgence citoyen chargé de veiller à l'élaboration et au suivi du plan d'urgence et chargé de suivre chaque étude d'impact.
- Faire en sorte que ces politiques aient parallèlement et systématiquement un objectif d'égalité et de protection sociale pour tous

258 Administration générale - Vœu pour une reprise rapide de la coopération avec la Ville de Diyarbakir – Vœu présenté par le Groupe Alternance 2020

Unanimité

Adopte le vœu présenté le Groupe Alternance 2020 relatif à une reprise rapide de la coopération avec la ville de Diyarbakir :

* Le 31 mars dernier les élections municipales ont eu lieu en Turquie. Après ces élections, Diyarbakir, la ville qui entretient avec Rennes une coopération cordiale depuis plus de 30 ans, a de nouveau un maire démocratiquement élu, M Adnan Selçuk Mizrakli. Comme vous savez depuis les arrestations en 2016 des maires Mme Kiçanak et M Anli, cette ville était gérée par un fonctionnaire nommé par le gouvernement. Malheureusement, cette période coïncide avec une rupture quasi-totale des relations entre nos deux villes pour des raisons bien compréhensibles

* Nous recevons avec grande joie les nouvelles de normalisation de la situation politique locale à Diyarbakir, mais nous restons lucides et prudents. Car nous avons des indices qui nous prouvent la fragilité de cette embellie, notamment l'annulation des élections municipales dans plusieurs villes, dont Istanbul

* Cette fragilité nécessite une reprise rapide de la coopération avec la ville de Diyarbakir pour pouvoir avancer dans des nouveaux projets communs. Cette grande ville de 1,8 millions d'habitants, dont une partie importante est issue de migration due à des décennies d'instabilité dans la région, n'a pas seulement besoin de l'aide venant de notre part, mais elle est aussi capable de partager son expérience et ses solutions innovatrices mises en place avec nous

- Dans ce contexte, le conseil municipal forme le vœu que l'élection d'un nouveau maire soit le signe d'un retour durable à un fonctionnement démocratique apaisé des institutions à Diyarbakir, qui permettra la reprise des coopérations entre nos deux villes.

259 Administration générale - Vœu relatif à l'organisation du recueil des soutiens pour le référendum d'initiative partagée sur la privatisation d'Aéroports de Paris – Vœu présenté par le Groupe Parti de Gauche – France Insoumise

14 voix pour
(Groupes Ecologiste, Parti de Gauche, Mme Sohier), **34 voix contre et 12 conseillers ne prenant pas part au vote** (Groupe Alternance 2020)

Rejette le vœu présenté le Groupe Parti de Gauche – France Insoumise relatif au référendum d'initiative partagée sur la privatisation d'Aéroports de Paris:

* Considérant la procédure de référendum d'initiative partagée enclenchée le 10 avril 2019 par 248 parlementaires, pour s'opposer à la privatisation d'Aéroports de Paris et maintenir son statut de service public

* Considérant que cette procédure a été validée le 9 mai par le Conseil constitutionnel, décision publiée au Journal Officiel le 15 mai 2019

* Considérant que, selon l'article 4 de la loi organique de 2013 portant application de l'article 11 de la Constitution, qui décrit les dispositions relatives à l'organisation des référendums d'initiative partagée, "L'ouverture de la période de recueil des soutiens intervient dans le mois suivant la publication de la décision par laquelle le Conseil constitutionnel déclare que la proposition de loi présentée en application de l'article 11 de la Constitution satisfait aux dispositions de l'article 45-2 de l'ordonnance n° 58-1067 du 7 novembre 1958 portant loi organique sur le Conseil constitutionnel, à une date fixée par décret"

* Considérant qu'ainsi, le recueil des soutiens est ouvert depuis le 13 juin dernier, pour une durée de neuf mois, et que le référendum aura lieu si 10 % du corps électoral le soutien, soit 4,7 millions de personnes

* Considérant que le recueil des soutiens est organisé sous forme électronique, depuis le site du Ministère de l'Intérieur

* Considérant que, pour que la signature soit rendue possible pour toutes et tous, la loi organique de 2013 prévoit :

- que des points d'accès à internet sont mis à dispositions "au moins dans la commune la plus peuplée de chaque canton"

- que tout électeur peut "à sa demande, faire enregistrer électroniquement par un agent de la commune ou du consulat son soutien présenté sur papier"

* Considérant l'attachement de la Ville de Rennes à garantir à toutes et tous l'exercice de la citoyenneté, et à favoriser le débat démocratique

- La Ville de Rennes s'engage à :

Article 1 : Installer des points de recueil physique des soutiens au référendum avec l'aide et l'appui nécessaires

Article 2 : Informer par voie de communication municipale (distribution dans les boîtes aux lettres, affichage municipal, courrier électronique) les citoyennes et les citoyens de la procédure de recueil de soutien et de la localisation des points de collecte municipaux

Article 3 : Faciliter l'organisation de débats dans tous les quartiers avec les citoyennes et les citoyens en permettant l'accès à des salles, en communiquant les informations sur l'organisation de ces réunions

**260 Administration générale – Délégation du Conseil municipal à la Maire –
Compte rendu des mois de février et mars 2019**

**Le Conseil prend
acte**

Prend acte du compte-rendu des mois de février et mars 2019

**261 Administration générale – Rennes Métropole – Accord local sur la composition
du Conseil communautaire pour le prochain mandat 2020-2026**

**Unanimité moins
2 abstentions (Groupe
Parti de Gauche)**

1- Retient le nombre de sièges total pour l'effectif du Conseil métropolitain de Rennes Métropole égal à 112 sièges, ainsi répartis :

Acigné	2
Bécherel.....	1
Betton	2
Bourgbarré.....	1
Brécé	1
Bruz	4
Cesson-Sévigné	4
Chantepie.....	2
Chartres de Bretagne	2
Chavagne.....	1
Chevaigné.....	1
Cintré.....	1
Clayes	1
Corps-Nuds	1
Gévezé.....	2
La Chapelle-Chaussée	1
La Chapelle-des-Fougeretz	1
La Chapelle-Thouarault	1

Lailé	2
Langan.....	1
Le Rheu	2
Le Verger	1
L'Hermitage.....	1
Miniac-Sous-Bécherel.....	1
Montgermont.....	1
Mordelles.....	2
Nouvoitou.....	1
Noyal-Châtillon-sur-Seiche.....	2
Orgères	1
Pacé	2
Parthenay-de-Bretagne	1
Pont-Péan	1
Rennes	49
Romillé.....	1
Saint-Armel.....	1
Saint-Erblon	1
Saint-Gilles.....	1
Saint-Grégoire	2
Saint-Jacques-de-la-Lande	2
Saint-Sulpice-la-Forêt	1
Thorigné-Fouillard	2
Vern-sur-Seiche.....	2
Vezein-le-Coquet	2

2 – Dit que le nombre total de sièges au sein du Conseil métropolitain de Rennes Métropole ainsi que celui attribué à chaque commune sera constaté par arrêté de Madame la Préfète d'Ille-et-Vilaine, représentant de l'Etat dans le département, après vérification des conditions de majorité requises et ce, au plus tard le 31 octobre 2019

262 Administration générale - Legs Roger Cordonnier – Acceptation – Reversement sous forme de subvention exceptionnelle au Centre Communal d'Action Sociale

Unanimité

- 1 - Approuve l'acceptation du legs de Monsieur Roger Louis Cordonnier aux charges et conditions énoncées dans le testament
- 2 - Autorise Madame le Maire à signer tout acte ou document nécessaire à intervenir
- 3 - Approuve le reversement de ce legs au profit au Centre Communal d'Action Sociale sous la forme d'une subvention exceptionnelle au titre de l'année 2019, déduction faite des frais d'acte notariés

264 Administration générale – Gestion de Rennes Cité Média – Contrôle de la Chambre Régionale des Comptes pour les exercices 2011 et suivants – Communication du rapport d'observations définitives

Le Conseil prend acte

Prend acte de la communication de la lettre d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes concernant la gestion de la société Rennes Cité Média durant les exercices 2011 et suivants

265	Administration générale – Personnel - Processus électoraux - Rémunérations de personnels non permanents- Modification 1 - Adopte les modalités et taux de rémunération des personnels participant à tous les processus électoraux dans le cadre des scrutins politiques 2 - Abroge les dispositions de la délibération n° 45 du 30 janvier 2017 pour la seule catégorie Agent d'accueil 1er tour élection présidentielles	Unanimité
266	Administration générale – Information-communication - Association Yegg Magazine - Sécurisation du site Internet yeggmag.fr - Subvention exceptionnelle d'équipement 2019 Approuve l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'équipement de 7 000 € à l'association Yegg Magazine pour lui permettre d'investir dans la sécurisation de son site web yeggmag.fr	Unanimité
267	Administration générale – Information-communication - Radios locales et Club de la Presse - Provision Soutien à l'information - Affectation de crédits 2019 - Dispositif 2019-2024 1 - Approuve l'attribution des subventions pour un montant total de 112 000 € aux associations désignées ci-après : . 36 000 € à la radio associative Canal B . 33 000 € à l'association Office de Radio Rennes . 19 000 € à l'association Informations Chrétiennes - RCF Alpha, . 15 000 € à l'association Association ADORER – Radio C-lab . 9 000 € au Club de la Presse de Rennes et de Bretagne 2 - Autorise Madame la Maire à signer toutes les actes nécessaires au versement.	Unanimité moins 2 abstentions (Groupe Parti de Gauche)
268	Administration générale - Personnel – Association le CASDEC – Aide aux personnes en attente d'allocation d'Aide au Retour à l'Emploi (ARE) – Subvention exceptionnelle Approuve le versement d'une subvention exceptionnelle de 6 000 € au CASDEC dans le cadre de l'aide aux personnes en attente d'allocation d'aide au retour à l'emploi	Unanimité, 1 conseiller ne prenant pas part au vote (M. Chardonnet)
269	Administration générale - Personnel – Association Sportive des Municipaux de Rennes (ASMR) – Challenge des Mairies édition 2019 – Subvention exceptionnelle Approuve le versement d'une subvention exceptionnelle de 2 000 € à l'ASMR pour la participation d'un bateau aux couleurs de la Ville de Rennes/Rennes Métropole à la régata « Challenge des Mairies édition 2019 »	Unanimité
270	Administration générale - Personnel – Créations d'emplois au titre de l'année 2019 - Deuxième complément Prend en compte les propositions exposées dans la délibération qui se traduisent par 16 créations	Unanimité

271	Administration générale - Fêtes et cérémonies - Manifestations publiques - Provision pour les associations d'anciens combattants et victimes de guerre - Première affectation de crédits 2019	Unanimité																						
	Approuve une première affectation de crédits et accorder les subventions pour un montant total de 6 820 € aux 11 associations désignées ci-dessous :																							
	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="172 365 1114 421">F.O.P.A.C – Fédération Ouvrière et Paysanne des Anciens Combattants et Victimes de guerre</td> <td data-bbox="1139 365 1230 421">120 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="172 423 1114 479">F.N.A.C.A – Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie Maroc Tunisie</td> <td data-bbox="1139 423 1230 479">150 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="172 481 1114 537">A.N.P.N.O.G.D - Association Nationale des Pupilles de la Nation, des Orphelins de Guerre ou du Devoir</td> <td data-bbox="1139 481 1230 537">150 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="172 539 1114 573">A.D.A.I 35 – Association Départementale des Anciens et Amis de l'Indochine</td> <td data-bbox="1139 539 1230 573">200 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="172 575 1114 609">U.N.C - Association Locale de l'Union Nationale des Combattants de Rennes</td> <td data-bbox="1139 575 1230 609">200 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="172 611 1114 645">A.N.A.C.R – Association des Anciens Combattants de la Résistance</td> <td data-bbox="1139 611 1230 645">500 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="172 647 1114 703">A.R.A.C & VG - Association Républicaine des Anciens Combattants et Victimes de Guerre</td> <td data-bbox="1139 647 1230 703">500 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="172 705 1114 761">A.D.I.R.P – Association Départementale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes d'Ille-et-Vilaine</td> <td data-bbox="1139 705 1230 761">500 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="172 763 1114 819">CNRD – Comité d'organisation du Concours Nationale de la Résistance et de la déportation</td> <td data-bbox="1139 763 1230 819">500 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="172 822 1114 855">Amicale des Porte-drapeaux d'Ille et Vilaine</td> <td data-bbox="1139 822 1230 855">1 000 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="172 857 1114 891">C.A.M.P. - Association Cercle des amis de la mémoire partagée</td> <td data-bbox="1139 857 1230 891">3 000 €</td> </tr> </table>	F.O.P.A.C – Fédération Ouvrière et Paysanne des Anciens Combattants et Victimes de guerre	120 €	F.N.A.C.A – Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie Maroc Tunisie	150 €	A.N.P.N.O.G.D - Association Nationale des Pupilles de la Nation, des Orphelins de Guerre ou du Devoir	150 €	A.D.A.I 35 – Association Départementale des Anciens et Amis de l'Indochine	200 €	U.N.C - Association Locale de l'Union Nationale des Combattants de Rennes	200 €	A.N.A.C.R – Association des Anciens Combattants de la Résistance	500 €	A.R.A.C & VG - Association Républicaine des Anciens Combattants et Victimes de Guerre	500 €	A.D.I.R.P – Association Départementale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes d'Ille-et-Vilaine	500 €	CNRD – Comité d'organisation du Concours Nationale de la Résistance et de la déportation	500 €	Amicale des Porte-drapeaux d'Ille et Vilaine	1 000 €	C.A.M.P. - Association Cercle des amis de la mémoire partagée	3 000 €	
F.O.P.A.C – Fédération Ouvrière et Paysanne des Anciens Combattants et Victimes de guerre	120 €																							
F.N.A.C.A – Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie Maroc Tunisie	150 €																							
A.N.P.N.O.G.D - Association Nationale des Pupilles de la Nation, des Orphelins de Guerre ou du Devoir	150 €																							
A.D.A.I 35 – Association Départementale des Anciens et Amis de l'Indochine	200 €																							
U.N.C - Association Locale de l'Union Nationale des Combattants de Rennes	200 €																							
A.N.A.C.R – Association des Anciens Combattants de la Résistance	500 €																							
A.R.A.C & VG - Association Républicaine des Anciens Combattants et Victimes de Guerre	500 €																							
A.D.I.R.P – Association Départementale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes d'Ille-et-Vilaine	500 €																							
CNRD – Comité d'organisation du Concours Nationale de la Résistance et de la déportation	500 €																							
Amicale des Porte-drapeaux d'Ille et Vilaine	1 000 €																							
C.A.M.P. - Association Cercle des amis de la mémoire partagée	3 000 €																							
272	Administration générale - Opérations d'investissement et de fonctionnement - Divers avenants - Autorisation de signature	Unanimité																						
	1 – Prend acte de la décision de rédiger des avenants concernant les marchés suivants : - Opération : Construction d'un équipement de quartier centre-ville nord - Réhabilitation du Jeu de Paume - Lot 1 – Terrassements - VRD - Espaces verts - Opération : Construction d'un équipement de quartier centre-ville nord - Réhabilitation du Jeu de Paume - Lot 2A – Maçonnerie/Restauration-Rénovation bâtiment ancien - Pierre de taille - Sols 2 – Autorise la personne responsable du marché à signer ces avenants																							
275	Finances – Exercice 2019 - Affectation des résultats de clôture de fonctionnement 2018	Unanimité																						
	Décide de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement en lui affectant l'excédent de fonctionnement de 20 722 284,81 € et de reporter 3 786 213,77 €																							
276	Finances – Exercice 2019 – Première décision modificative	48 voix pour, 9 voix contre (Groupe Alternance 2020)																						
	Approuve les ajustements de crédits pour les budgets principal et annexes tels que présentés dans le rapport annexé																							
277	Finances – Budgets régis par l'instruction M 14 – Fixation des durées et principes d'amortissement pour les immobilisations entrées et subventions d'investissement reçues à compter du 1er janvier 2020	Unanimité																						
	. Fixe par catégories de biens les durées d'amortissement																							

- . Applique un calcul d'amortissement en mode linéaire des biens pour leur coût historique
- . Applique la méthode du coût moyen pondéré sur la valeur nette comptable pour la sortie des biens acquis par lot
- . Fixe la durée d'amortissement des adjonctions à la durée d'amortissement résiduelle du bien principal, sous réserve que l'adjonction soit indispensable à la fonctionnalité du bien, afin de caler le tableau d'amortissement de l'adjonction sur celui du bien principal
- . Décide d'amortir les subventions reçues sur le même rythme que les immobilisations auxquelles elles se rapportent

278 Finances – Tarifs saisonniers 2019/2020

1 – Approuve les orientations tarifaires et modifications suivantes :

- maintien des tarifs des droits d'entrée des piscines et d'accès à l'école municipale de natation applicables aux bénéficiaires du dispositif "Sortir!", des droits d'utilisation des bains-douches, des tarifs d'inscription dans les Centres d'Initiation Sportive pour les tranches tarifaires 1 à 4
 - maintien des tarifs d'abonnement de la Bibliothèque Municipale pour les 18-25 ans
 - maintien des tarifs de billetterie du Musée des Beaux-Arts et du Centre d'Art contemporain la Criée, ainsi que les divers tarifs de vente pratiqués par ces deux équipements
 - maintien du droit d'inscription au cycle 1 du Conservatoire pour les élèves relevant de la première tranche tarifaire
 - maintien du droit d'inscription au cycle d'éveil musical pour les élèves relevant des tranches 1 à 4
 - maintien du forfait de 35 € par session, dans le cadre des stages de musique de chambre organisés par le CRR le temps d'un week-end pour les musiciens amateurs,
 - maintien du tarif de location de la salle Guy Ropartz et du Théâtre du Vieux St-Etienne, dans la perspective d'une réflexion sur l'émergence d'un lieu dédié au jeune public et en attendant la réouverture de la salle de la Cité (prévue en février 2020)
 - maintien du dispositif « Parcours musées » mis en place en 2016 et seul outil existant en faveur du croisement des publics, ainsi que les tarifs du "ticket mécènes" majorant de 3 € l'entrée au Musée en plein tarif, de 2 € l'entrée au Musée en tarif réduit et fixant à 1 € la participation des publics bénéficiant de la gratuité.
 - évolution d'autres tarifs selon le principe d'une augmentation générale de l'ordre de 2 %
 - évolutions particulières pour certains tarifs, créations ou suppressions de tarifs telles que détaillées dans le rapport
- 2 – Autorise Madame la Maire à procéder par décisions individuelles pour fixer l'application des tarifs à mettre en œuvre à la rentrée ou saison 2019/2020, dans les conditions déterminées et à signer toutes conventions ou avenants à celles existantes à conclure si nécessaire avec les utilisateurs, en particulier pour les installations sportives

**Unanimité moins
11 abstentions**
(Groupes Alternance
2020 et Parti de Gauche)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00 h 15.

Le Secrétaire,

Tristan LAHAIS

Publié et affiché conformément à l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En Mairie, à Rennes, le 28 juin 2019

La Maire,

Nathalie APPÉRÉ

SIGNÉ